

DANIEL GUÉRIN

La lutte de classes sous la Première République

1793-1797

NOUVELLE ÉDITION
REVUE ET AUGMENTÉE



LA SUITE DES TEMPS

nrf

GALLIMARD

CHAPITRE II

Un divorce dans la bourgeoisie révolutionnaire

1. *Les Girondins ne veulent pas payer le concours des bras nus.* — 2. *Plutôt arrêter la Révolution.* — 3. *La Montagne entre deux périls.* — 4. *Un jeu subtil : exciter et retenir l'avant-garde populaire.* — 5. *Comment on « eut » les enragés.* — 6. *La guerre civile évitée de justesse.* — 7. *Le second pouvoir neutralisé.* — 8. *Mais la lutte continue.*

1

Les Girondins ne veulent pas payer le concours des bras nus.

Pour obtenir l'indispensable concours des sans-culottes, la bourgeoisie ne dut pas seulement faire quelques sacrifices matériels. Au préalable, elle dut s'amputer d'une partie de son personnel politique. La scission entre les Montagnards et l'avant-garde populaire ne fut conjurée qu'au prix d'une scission au sein même de la bourgeoisie révolutionnaire. Les causes profondes de cette scission, son caractère exact, les conditions dans lesquelles elle se déroula doivent retenir notre attention. Impossible autrement de comprendre le cours nouveau qui commence avec l'accession des Montagnards au pouvoir. De tous les événements de la Révolution, la chute des Girondins est un de ceux qui ont été le plus racontés, sans doute parce qu'il est un des plus spectaculaires. Mais il s'en faut de beaucoup que les historiens en aient donné une interprétation correcte. Les uns y ont vu un conflit de classes se terminant par le triomphe d'une insurrection populaire; les autres une simple querelle de coterie s'achevant en une révolution de palais. Ces interprétations contradictoires s'expliquent par le caractère ambigu et double de l'événement. Entre elles, il y a place pour la vérité.

Girondins et Montagnards, on ne le soulignera jamais assez, appartenaient à la même classe. Il n'y avait entre eux aucune divergence fondamentale¹. Ils étaient, les uns et les autres, de zélés défenseurs de la propriété privée. Robespierre, Danton, Marat, Hébert, Billaud-Varenne en proclamèrent en des dizaines de textes le caractère intangible et sacré, tout comme Brissot, Vergniaud, Roland, Condorcet. Girondins et Montagnards dénoncèrent avec une égale horreur la « loi agraire », la communauté des biens. Ils avaient la même crainte de la démocratie directe, de l'intervention du peuple souverain en armes dans la vie publique, du fédéralisme populaire, le même attachement à la fiction parlementaire et à la légalité, au centralisme politique. Les uns et les autres étaient des adeptes convaincus du libéralisme économique. Ils vantaient en termes identiques les avantages de la liberté sur la contrainte. Ils étaient, du point de vue des principes, hostiles à toute réglementation, à toute taxation.

Il ne faut pas se laisser abuser par certaine note intime trouvée dans les papiers de Robespierre : « Les dangers intérieurs viennent des bourgeois; pour vaincre les bourgeois, il faut rallier le peuple. Tout était disposé pour mettre le peuple sous le joug des bourgeois. [...] Il faut que l'insurrection actuelle continue jusqu'à ce que les mesures nécessaires pour sauver la République aient été prises »². Ne prenons pas à la lettre ce langage : si les Girondins constituèrent jusqu'au 31 mai — et encore un peu après — la majorité de la bourgeoisie, ils n'étaient pas toute la bourgeoisie. Et Robespierre, nous le verrons, ne s'attaquait qu'aux chefs de la Gironde. Certains historiens pourtant se sont laissé induire en erreur. Ainsi Edgar Quinet écrit : « C'est après le 31 mai que Robespierre acheva de brouiller le peuple et la bourgeoisie. Il s'appuya uniquement sur le premier »³.

Mais le conflit entre Girondins et Montagnards ne prenait pas non plus sa source dans une simple question d'ambition, d'amour-propre, de rivalité politicienne, comme se l'imagina Jaurès⁴. Il mettait aux prises, non pas deux classes, mais deux fractions d'une même classe. Les uns, les Montagnards, n'hésitèrent pas à solliciter le concours des bras nus pour sauver la révolution bourgeoise et poursuivre la guerre jusqu'à la victoire. Les autres, les Girondins, en arrivèrent à souhaiter transiger avec la contre-révolution intérieure et extérieure plutôt que de lâcher la bride, même temporairement, aux sans-culottes. Baudot, ici encore, a vu clair. Dans ses *Notes historiques*, il définit ainsi « la cause puissante et réelle » de la division entre Girondins et Montagnards : « Les Girondins voulaient transporter l'action du pouvoir dans les classes

comprises dans l'aristocratie secondaire de la société, la Montagne voulait y faire participer la population entière »⁵.

Toutefois, cette explication n'est pas suffisante. Elle n'atteint que la surface du problème. Reste à établir pourquoi une fraction de la bourgeoisie révolutionnaire se résigna à mettre sa main dans la main rude des sans-culottes, tandis que l'autre repoussa cette main avec dégoût. Les Girondins, dit-on, étaient plus raffinés, ils « éprouvaient un dégoût instinctif pour le peuple grossier et inculte »⁶. Mais non ! Des hommes comme Maximilien de Robespierre, de Saint-Just de Richebourg, Barère de Vieuzac, Hérault de Séchelles — pour ne citer que ceux-là — avec leurs manières aristocratiques, leur mise impeccable, avaient aussi peu le tempérament plébéien que les Brissot et les Vergniaud.

L'attitude différente de la Gironde et de la Montagne vis-à-vis des bras nus prenait sa source dans une différence d'intérêts. Les Girondins étaient soutenus par la bourgeoisie intéressée au commerce et à l'exportation des biens de consommation. Les principaux centres de l'industrie textile : Grenoble, Rouen, Montpellier, Montauban, etc., la soierie lyonnaise, les gros négociants de Bordeaux, de Marseille, de Nantes, spécialisés dans le commerce avec les colonies, formaient leurs principaux appuis. L'industrie textile, l'exportation avaient connu en 1791 et encore en 1792 une grande prospérité. Elles avaient bénéficié de cette longue pause politique qui sépara la Révolution de 1789 de la Révolution du 10 août 1792. L'inflation, la baisse de l'assignat avaient imprimé à la production une activité factice. Les détenteurs de signes monétaires, chaque jour plus abondants, se hâtaient de les transformer en marchandises. Les fabricants élevaient les prix à leur gré. Aucune mesure de contrainte ne venait encore limiter leurs profits. La main-d'œuvre n'avait pas encore renchéri en proportion de la hausse des prix. Les manufactures exploitaient, à des salaires dérisoires, des femmes, des enfants, des infirmes. L'étranger, séduit par le bon marché des marchandises, passait d'énormes commandes⁷. Toutefois, on l'a vu, des signes de malaise n'avaient pas tardé à apparaître, et la bourgeoisie girondine avait cru y porter remède en déclenchant la guerre⁸.

Mais la guerre n'avait pas répondu à son attente : la Belgique, la Hollande n'avaient pu être conquises. Deux fois de suite, les armées françaises avaient été refoulées sur leur propre territoire. Le blocus anglais à partir de 1793 rendit très difficiles les relations entre la République et ses marchés lointains.

* V. plus haut, pp. 67-69.

Les banques étrangères se fermèrent à la France⁸. Le commerce extérieur s'en trouva paralysé. A l'intérieur, la raréfaction de la main-d'œuvre, résultant notamment des levées de volontaires, et son renchérissement, la pénurie de matières premières, la priorité accordée aux industries de guerre, la paralysie des échanges consécutive aux mesures de contrainte, la baisse de la consommation, due à la fois à la paupérisation des masses et à l'abstention des riches (qui thésaurisaient ou exportaient leurs capitaux), la disparition du luxe, tous ces facteurs mirent les industries de consommation dans une situation critique. A Lyon, dès l'automne de 1792, 30 000 canuts étaient en chômage. A Rouen, en juillet 1793, le nombre des ouvriers était réduit à 8 ou 10 000, au lieu de 40 000 autrefois⁹. La plupart des capitalistes dont les avoirs étaient investis dans les industries de biens de consommation ou dans le commerce extérieur se trouvèrent, en 1793, au bord de la faillite.

Perdant de l'argent, sa marge de profit réduite à zéro, la bourgeoisie girondine se refusait à faire la moindre concession aux masses, elle s'opposait à toute mesure tendant à reporter des épaules du peuple sur celles des possédants la moindre part des dépenses de guerre.

Les Montagnards, au contraire, représentaient, comme on le verra plus loin, la fraction de la bourgeoisie à qui l'inflation, l'acquisition des biens nationaux, les fournitures aux armées et plus tard les fabrications d'armes procurèrent des bénéfices énormes^{*}. Il n'y avait pas, d'ailleurs, de cloison étanche entre les deux fractions, bien au contraire. Une grande partie de la bourgeoisie passa de la Gironde à la Montagne, en même temps qu'elle abandonna ses anciennes activités, ses anciens investissements pour les nouvelles sources de profits^{**}. La bourgeoisie que j'appellerai, pour la commodité de mon exposé, montagnarde ou révolutionnaire, gagna assez d'argent pour pouvoir se permettre d'abandonner les miettes du festin aux bras nus. Elle se résigna à subir quelques mesures de contrainte, puisque ses profitables opérations ne pouvaient continuer qu'à ce prix.

Il n'en était pas de même pour l'autre fraction. Ne voulant pas supporter les frais de la guerre, les Girondins se montrèrent hostiles à l'impôt progressif et firent une violente obstruction aux projets d'emprunt forcé. Il faut voir avec quelle âpreté Barbaroux, le 20 mai, combattit celui qui avait été adopté par la Commune de Paris et que la Convention, finalement, fit sien¹⁰. Les soyeux lyonnais déclenchèrent l'insur-

* V. plus loin, pp. 341-365.

** *Ibid.*, pp. 148-152.

rection du 29 mai pour ne pas avoir à payer la taxe de 6 millions arrêtée par la municipalité lyonnaise, en plein accord avec les représentants du peuple dans cette ville¹¹. Pour échapper au paiement de l'emprunt, le gros commerce marseillais fit passer à l'étranger des fonds considérables¹².

Ne voulant consentir aucun sacrifice, les Girondins ne se montraient pas moins opposés à toute mesure susceptible de soulager les conditions d'existence des masses. La Commune parisienne avait mis en route, après le 10 août, de grands travaux d'intérêt public pour remédier au chômage. Le gouvernement girondin ne trouva rien de mieux que de réduire les salaires (26 septembre 1792), puis de licencier les ouvriers (18 octobre).

Les Girondins ne voulaient d'aucune mesure tendant à consolider la valeur du papier-monnaie. Ils opposèrent une résistance acharnée au plan présenté par Cambon au Comité de défense général, et qui tendait au cours forcé de l'assignat¹³ *. Brissot écrivait, en mai : « Qu'est-ce que cette défense de vendre de l'or [...] lorsque le commerce lui-même en a besoin pour ses soldes avec l'étranger? [...] Qu'est-ce que cette interruption de commerce avec Londres, Amsterdam et toutes les grandes villes, lorsque la France est obligée de tirer tant de l'étranger, lorsque l'étranger lui doit tant? »¹⁴. L'interdiction de la vente de l'or et de l'argent, la suspension des opérations de change avec l'étranger compromettaient les spéculations monétaires auxquelles se livraient les gens de l'entourage de Clavière, le ministre des Finances de la Gironde. Clavière avait, en effet, une réputation bien établie de spéculateur. Appartenant comme lui à la Gironde, M^{me} Roland écrit qu'il avait des connaissances en matière de finances, mais que celles-ci étaient « un peu gâtées par les habitudes de l'agiotage »¹⁵. Les Jacobins, dans une adresse aux sociétés affiliées, attaquèrent les ministres tels que Clavière « qui tiennent entre leurs mains et le trésor national [...] et toutes les ressources de l'agiotage, qui font cause commune avec les banquiers »¹⁶. Devant la Société, Robespierre déclara : « Il faut chasser Clavière, l'artisan de tous nos maux, le protecteur de l'agiotage »¹⁷.

Les Girondins se montraient irréductiblement hostiles à toute taxation des denrées de première nécessité. Ils s'obstinaient à professer que la libre concurrence est une panacée souveraine. Ils le firent voir au cours de la discussion sur le maximum des grains (25 avril-4 mai). Barbaroux énuméra un à un les inconvénients de la taxation : « Si vous ne payez pas le blé à son

* V. plus loin, pp. 163-164.

prix, le fermier n'en sèmera pas. » Ducos prononça à son tour un réquisitoire contre le maximum. « Cette proportion [entre le prix des choses et les salaires] s'établira bien mieux par la force des choses que par vos calculs. [...] Les échanges sociaux sont toujours justes quand ils sont libres »¹⁸. Si le pain était cher, insinuait la Gironde, c'était la faute du peuple. Brissot attribuait la vie chère aux « éternelles déclamations des anarchistes contre les propriétaires ou marchands »¹⁹ qui arrêtaient la circulation des grains. Un des premiers soins des insurgés fédéralistes, là où ils s'emparèrent du pouvoir local, fut de supprimer le maximum sur les grains. C'est ce qu'ils firent à Lyon, le 6 juillet. L'Ain, le Jura suspendirent également la taxe sur les blés²⁰.

2

Plutôt arrêter la Révolution.

Faisant passer leurs intérêts immédiats avant les intérêts supérieurs de leur classe, les Girondins ne voulaient aucune des mesures d'exception sur le plan économique, aucun des moyens radicaux qui seuls pouvaient sauver la Révolution en lui assurant le concours du peuple. En un mot, ils préféraient arrêter la Révolution plutôt que d'acheter le concours des bras nus. L'un d'eux, Bailleul, s'écria à la Convention : « Il est temps que le mouvement révolutionnaire cesse; il est temps que tous les citoyens sachent que tout ce qui devait disparaître n'est plus, il est temps, enfin, que la loi reçoive son exécution »¹. Dans leur lettre déjà citée, Jeanbon Saint-André et Élie Lacoste écrivaient : « Quand on annonça pour la première fois au sein de la Convention cette vérité salutaire que nous étions une assemblée révolutionnaire [...], des hommes nous demandaient alors : "Où voulez-vous donc nous mener? Que reste-t-il à détruire? La Révolution est achevée et l'instrument révolutionnaire doit être brisé." » Et les deux représentants ajoutaient : « Le saint enthousiasme de la liberté est étouffé dans tous les cœurs. Partout l'on est fatigué de la Révolution. Les riches la détestent »². Et Brissot confirmait dans sa brochure : « Je crus, en arrivant à la Convention, que, puisque la royauté était anéantie, puisque la République était établie, puisque tous les pouvoirs étaient entre les mains du peuple ou de ses représentants, les patriotes devaient changer leur marche, d'après le changement de leur position. Je crus que le mouvement insurrectionnel devait cesser, parce que là où il n'y a plus

de tyrannie à abattre, il ne doit plus y avoir de force en insurrection »³.

En révolution, s'arrêter, c'est reculer. Fatigués de la Révolution, les Girondins, par une pente insensible, glissèrent dans les bras des royalistes. Jeanbon Saint-André et Élie Lacoste écrivaient encore : « Tout ce qu'on appelait ci-devant modérés, qui faisaient en quelque sorte une cause avec les patriotes et qui, tout au moins, voulaient une Révolution quelconque, n'en veulent plus aujourd'hui. Ils aspirent à la faire rétrograder; disons le mot : ils veulent la contre-révolution »⁴. Le même Jeanbon Saint-André rapportait au Comité de Salut public : « La plus dangereuse des aristocraties, celle qu'enfante l'égoïsme, lutte contre la liberté et fait désormais cause commune avec l'aristocratie sacerdotale et nobiliaire »⁵. A peu près à la même date, on lit dans *Le Père Duchesne*, d'Hébert : « Ça me scie le dos de voir des foutus badauds assez lâches pour regretter l'ancien régime parce qu'ils vendent quelques aulnes de drap de moins que par le passé »⁶. Dans plusieurs villes, les négociants déclaraient ouvertement qu'ils aimeraient mieux être Anglais que républicains⁷. Michelet note que derrière la Gironde se regroupaient les intérêts qui « pouvaient trouver leur compte à ramener le roi » et qu'elle « s'appuyait sur une classe qui, d'une pente infaillible, inclinait à la royauté »⁸.

Une conséquence en entraîne une autre : du fait qu'ils tournaient le dos à la Révolution, les Girondins ne pouvaient plus considérer comme définitive l'expropriation des biens du clergé et des émigrés. Ils répugnaient donc à retirer leurs capitaux du commerce pour les investir en biens nationaux, ils repoussaient ce moyen facile de compenser leurs pertes commerciales que leur offrait complaisamment Cambon. Dans une lettre, le représentant Gasparin rapportait : « Ils regardent l'emprunt [responsable en biens nationaux] comme une vraie lésion de propriété, puisque, disent-ils, dans la supposition même d'un exact remplacement en domaines nationaux, nos fonds destinés au commerce en sont retirés pour être placés en biens-fonds »⁹. C'est peut-être sur ce terrain que les Girondins se heurtèrent le plus violemment à la fraction montagnarde de la bourgeoisie. La vente des biens nationaux fut, en effet, nous le verrons *, l'affaire par excellence, la préoccupation essentielle de la bourgeoisie révolutionnaire.

Toute la politique financière de Cambon, aussi bien que sa vie privée, reposait sur les biens nationaux dont il fut, avec sa famille, un des principaux acquéreurs¹⁰. Il est très significatif

* V. plus loin, p. 341 sq.

que, de tous les Montagnards, Cambon fut un de ceux que les Girondins, avant de disparaître, attaquèrent avec le plus de véhémence. Et le reproche principal qu'ils lui adressèrent, ainsi d'ailleurs qu'à Danton, fut de s'être enrichi en spéculations sur les biens nationaux. Le 14 mai, Buzot proposa que tous les députés fussent obligés d'exposer comment leur fortune s'était accrue¹¹. Il visait sans aucun doute Cambon qui intervint aussitôt pour s'opposer à la proposition. Peu après, Brissot revint sur la dénonciation de Buzot et fit allusion aux « bruits répandus sur l'accroissement de sa fortune » [de Cambon]¹². Réciproquement, le grief essentiel que formula Cambon contre les Girondins fut leur attitude à l'égard des ventes de biens nationaux. S'ils triomphaient, déclara-t-il, « on les verrait s'occuper du rétablissement de l'ancien régime, ruiner les acquéreurs de biens nationaux en y réintégrant les prétendus possesseurs; la banqueroute serait inévitable; les assignats seraient sans gage »¹³.

Cambon reprochait vivement, et non sans raison, aux administrations départementales, en majorité girondines, de saboter systématiquement la vente des biens nationaux. Il affirmait que certains administrateurs de départements secondaient Pitt : « Comment détruire la République? ont-ils dit. En discréditant les assignats. Comment les discréditer? En leur ôtant le gage, en excitant des troubles et des mouvements, au milieu desquels les biens nationaux restent invendus »¹⁴. Les rapports des agents du ministère de l'Intérieur abondent en témoignages sur la mauvaise volonté des administrations départementales. Le 14 juin, Juestz Dynglemare écrivait : « La vente de ces biens [des émigrés] est peu désirée et [...] il n'est pas même douteux que, si elle avait lieu, elle ne se fût faite à vil prix, parce que chacun fonde ses craintes sur l'incertitude des événements de la guerre actuelle allumée dans l'intérieur de la République, parce que, d'un autre côté, une sorte de considération encore attachée aux parents des émigrés qui sont restés en France arrêterait beaucoup d'acquéreurs »¹⁵. Le 11 septembre, Cambon devait faire voter par la Convention un décret aux termes duquel les administrateurs qui, sous quelque prétexte que ce soit, refuseraient de mettre en vente les biens immeubles des émigrés et autres domaines nationaux dans la quinzaine des soumissions faites pour lesdits biens seraient punis de dix ans de fers¹⁶.

Parallèlement à leur glissement vers la contre-révolution, à l'intérieur, les Girondins semblent avoir caressé l'idée d'une transaction à l'extérieur. Ils avaient voulu cette guerre, mais ils l'avaient voulue rapide et offensive. Ils avaient rêvé d'une guerre qui, comme dit Michelet, « se fût nourrie et payée »¹⁷.

Au lieu de cela, ils eurent une guerre défensive, la France envahie et coupée du monde entier, une guerre de défense révolutionnaire, animée par l'énergie de la plèbe. D'où leur volte-face. Si l'on retrace la courbe de leur patriotisme, on observe que, lorsque les armées françaises envahirent la Belgique, remportèrent des victoires permettant d'escompter un riche butin, ils furent de chauds partisans de la guerre. Mais dès que souffla le vent de la défaite, dès que les sans-culottes des faubourgs parisiens descendirent dans la rue, criant à la trahison et exigeant des mesures de salut public, leur ardeur baissa d'un certain nombre de degrés.

En avril 1792, ils avaient été d'un bellicisme échevelé. Mais au début de septembre, à l'annonce de la chute de Verdun, les sans-culottes parisiens se soulevèrent et massacrèrent les aristocrates dans les prisons, firent adopter des mesures d'exception. Cette conséquence de la guerre surprit désagréablement les Girondins. On peut se demander s'il ne convient pas de faire un rapprochement entre leur déconvenue et les tentatives de négociation avec les Prussiens amorcées par Dumouriez. Les sondages n'aboutirent pas. Mais le général, s'abstenant d'exploiter à fond le succès de Valmy (20 septembre), ménagea curieusement l'ennemi. Comme le lui a reproché Robespierre, « au lieu d'exterminer les Prussiens qui s'étaient si imprudemment engagés dans le cœur même de la France », il « conduisit poliment le roi de Prusse aux frontières »¹⁸.

La victoire de Jemmapes (6 novembre), la conquête de la Belgique firent remonter la température patriotique des Girondins. Mais, au début de mars 1793, la situation se renversa une fois de plus. Dumouriez se fit battre à plate couture et dut évacuer précipitamment la Belgique. De nouveau, la France fut acculée à la défensive, menacée de l'invasion. A Paris, on revit l'atmosphère de Septembre. Les faubourgs se levèrent, exigèrent des mesures de terreur et de salut public. Le 8 mars, la Convention envoya des commissaires dans les 48 sections de Paris, pour rappeler à tous les citoyens en état de porter les armes le serment qu'ils avaient prêté de maintenir jusqu'à la mort la liberté et l'égalité. Les commissaires revinrent en rapportant « que tous les citoyens étaient prêts à voler à la défense de la patrie, mais qu'ils n'avaient pas dissimulé leur crainte sur les ennemis de l'intérieur, qu'ils regardaient comme les plus dangereux ».

Les sections réclamaient l'institution d'un Tribunal criminel révolutionnaire, jugeant sans appel et sans recours. La Convention transforma ce vœu impérieux en décret. Le surlendemain 10, Robespierre demanda un gouvernement fort, adapté à la

nouvelle situation; le 21 mars, à la nouvelle de la défaite de Neerwinden, l'Assemblée, sur la pression de l'avant-garde populaire, décréta la formation dans chaque commune de comités de surveillance, composés de douze sans-culottes. A peu près à la même date (16 mars), les représentants du peuple à Poitiers, s'adressant à la riche bourgeoisie girondine, lui disaient dans une proclamation : « N'oubliez jamais cette terrible vérité : c'est que, si nous éprouvions des revers, si l'ennemi pénétrait dans l'intérieur de l'empire [...] au milieu de ce bouleversement général, le peuple indigné se vengerait de vos longs outrages et de vos trahisons [...] et vous perdriez tout à la fois et vos biens et la vie »¹⁹.

Épouvantés par le caractère révolutionnaire que prenait la guerre, les Girondins semblent avoir songé à négocier à nouveau. Le 29 mars, Dumouriez écrivit au ministre de la Guerre, Beurnonville : « Pensez bien à négocier puisque vous n'avez pas la faculté de vous battre »²⁰. Ce conseil fut suivi. Le 2 avril, le ministre des Affaires étrangères de la Gironde, Lebrun, exposa au Conseil exécutif que, « d'après des notions assez précises qu'il reste encore quelques espérances d'entrer avec le gouvernement anglais dans des négociations de paix, il avait cru devoir, sans compromettre la dignité de la République [...], faire [...] une démarche pour se procurer les moyens de faire passer à Londres un négociateur ». Le gouvernement, « considérant que son devoir [était] de ne négliger aucun moyen d'éviter les calamités que la guerre qui s'est allumée menace d'entraîner », autorisa le ministre à envoyer en Angleterre l'émissaire anglais Matthews²¹.

Mais le même jour, 2 avril, Dumouriez, dans un brusque coup de tête, invitait ses soldats à marcher sur Paris « pour faire cesser la sanglante anarchie qui y règne » et à « purger la France des assassins et des agitateurs »²². De complicité avec le général autrichien Cobourg, il avait formé le projet de briser la Commune révolutionnaire, de dissoudre les Jacobins, de procéder à de nouvelles élections et de rétablir la monarchie. Mais il ne fut pas suivi et, coupé de son armée, il passa seul, ou presque, à l'ennemi. Les Girondins, vainement, le désavouèrent. Ils pouvaient, dans une certaine mesure, se le permettre.

Le général était un vulgaire ambitieux. Il poursuivait des fins surtout personnelles. Il n'était pas — il n'était plus — la créature de la Gironde. Brissot, depuis un certain temps, s'en méfiait et lui préférait un autre général : Miranda. Par ailleurs, les Girondins n'avaient pas été les seuls à prendre publiquement la défense de Dumouriez; leurs adversaires montagnards, Robespierre, Marat, Billaud-Varenne, sans parler de Danton, avaient

commis la même erreur²³. Mais il était trop évident que, si son entreprise avait réussi, ils eussent accueilli le général comme un sauveur. Du reste, Dumouriez lui-même s'était chargé de les compromettre : dans sa lettre du 29 mars à Beurnonville, il avait annoncé son intention de « rendre à la partie saine et opprimée de l'Assemblée la force et l'autorité »²⁴. Et, dès lors, les Girondins étaient marqués d'un stigmatte infamant; ils apparaissaient comme les complices de Dumouriez. Robespierre composa sur ce thème, le 3 avril, un habile discours²⁵.

En bref, la Gironde, comme l'écrit Michelet, « faisait, sans le vouloir, les affaires de l'ennemi, celles du royalisme, et devenait de plus en plus l'obstacle de la situation »²⁶. Une fraction importante de la bourgeoisie de 1793 en arriva, pour servir ses intérêts particuliers, à trahir les intérêts généraux de la révolution bourgeoise. L'autre fraction, celle dont les intérêts étaient liés à la continuation de la guerre et de la Révolution, se résigna à la rupture. Entre deux scissions, celle avec la Gironde ou celle avec les bras nus, elle dut choisir — nécessité fait loi — la première. Après bien des tergiversations, elle se décida à expulser les chefs girondins du pouvoir.

3

La Montagne entre deux périls.

L'opération n'était pas facile à conduire, car la Montagne était prise entre deux feux : entre la bourgeoisie girondine et la sans-culotterie.

Elle risquait de soulever contre elle la majorité réactionnaire du pays. La Gironde disposait, en effet, d'appuis considérables. Elle avait pour elle la quasi-totalité de la presse, la quasi-totalité des administrations départementales, le gros de la population dans tous les départements où les dangers de la guerre n'étaient pas immédiats. Elle avait des soutiens dans l'armée, dans les ministères et, à Paris même, dans les sections et la garde nationale des quartiers riches. « Les Girondins, écrivent Buchez et Roux, disposaient d'une force réelle. [...] La position qu'ils occupaient dans le gouvernement et dans la presse était presque invincible »¹.

Les départements girondins exerçaient sur la Montagne un chantage permanent à la guerre civile. C'est ainsi que, le 9 mai, les citoyens de Bordeaux envoyèrent à la Convention une menaçante adresse : « Parisiens [...] sauvez-nous, sauvez-vous de la guerre civile. [...] Oui, nous organisons sur-le-champ la moitié de notre garde nationale; nous nous élançons sur Paris, si un

décret vengeur ne nous arrête »². Ce chantage, les bourgeois montagnards s'en servirent à leur tour contre l'avant-garde populaire. Le 22 mars, lecture fut donnée aux Jacobins d'une adresse du club populaire de Marseille exigeant que les « traîtres » girondins fussent chassés de la Convention. Robespierre s'opposa à l'envoi de cette adresse aux sections : « Paris, s'écria-t-il, doit attendre avec calme le résultat de l'opinion que l'on s'est formée dans les départements. Paris doit s'efforcer de connaître quelles sont les contrées qui sont encore infectées du poison de l'erreur. [...] Si les esprits n'étaient pas encore préparés [...], il est évident que la précipitation serait funeste »³. A la veille de la crise, le 31 mai, le maire de Paris, Pache, exerça le même chantage sur le Conseil général de la Commune, auquel il déclara que des mesures insurrectionnelles « détacheraient à jamais Paris des départements et amèneraient la guerre civile »⁴. (En fait, nous le verrons, la modération dont la Montagne fit preuve à l'égard des Girondins n'évita pas la guerre civile; au contraire, elle permit à ces derniers d'en prendre l'initiative *.)

Redoutant une insurrection girondine, la Montagne n'en appréhendait pas moins une insurrection des bras nus parisiens. Elle craignait, en faisant intervenir le peuple dans cette querelle entre bourgeois, de déchaîner le torrent populaire, d'être entraînée par lui. L'insurrection parisienne était pour elle, non un vain fantôme, mais une vivante réalité. Les souvenirs de l'été précédent la hantaient. Pour rien au monde, elle ne voulait ressusciter ce redoutable second pouvoir, cette assemblée extralégale des délégués de sections qui, le 10 Août, avait chassé la Commune légale pour s'installer à sa place, qui s'était érigée, face à l'Assemblée, en rivale orgueilleuse, et qu'on avait eu tant de peine ensuite à faire rentrer dans le rang. Les mêmes souvenirs étaient encore tout frais dans la mémoire des sans-culottes. Le peuple avait appris que les organes naturels de l'insurrection populaire, c'étaient les sections. Une section convoquait, en marge des convocations officielles de l'Hôtel de Ville, des délégués des autres sections à une réunion commune (tenue, en général, au local du Club électoral, à l'Évêché). Ainsi se constituait un comité insurrectionnel qui, en cas de victoire, se substituait à la municipalité régulière et dictait ses volontés à l'Assemblée parlementaire.

Les appréhensions des chefs de la Montagne étaient fondées. Elles avaient reçu un début de confirmation le 10 mars 1793. Ce jour-là, le coup du 10 Août avait failli se reproduire, et cette fois contre la Gironde. Dans la nuit du 9 au 10, des agi-

* V. plus loin, pp. 145, 389-390.

Les Jacobins s'attaquent à la popularité de Jacques Roux.

On a vu * que les enragés avaient mené campagne contre la vie chère et l'agiotage avec un réel succès. Ils avaient réussi à entraîner dans leur sillage non seulement un certain nombre de sections, mais aussi le Club des Cordeliers, et, bien qu'avec quelques réticences, la Commune et jusqu'aux Jacobins eux-mêmes.

Ce fut à la tête d'une importante députation ** que Jacques Roux se présenta, le 25 juin, à la barre de la Convention, et il donna lecture de sa pétition avec l'autorité d'un homme qui se sent soutenu et qui a conscience de traduire les sentiments du grand nombre. Ce jour-là, les représentants entendirent le langage le plus avancé que pouvaient tenir, dans les conditions objectives de l'époque, les porte-parole de l'avant-garde populaire. Cette journée avait marqué le sommet non seulement de la carrière politique de Jacques Roux, mais aussi du mouvement des enragés. Jacques Roux avait dépassé les bornes de ce que pouvait tolérer la bourgeoisie révolutionnaire. Il s'en rendit compte lui-même et convint, quelque temps après, qu'il avait dit à la Convention des « vérités dures », et qu'il avait mal choisi son temps ¹.

Cette journée du 25 juin, si elle fut l'apogée des enragés, marqua aussi le début de la répression qui s'abattit sur eux. A plusieurs reprises, la lecture de la pétition de Jacques Roux avait provoqué dans l'Assemblée des « mouvements d'indignation ». « La Montagne en feu grondait et mugissait » ². L'orateur s'était fait rappeler à l'ordre par le président, s'était vu désavouer par plusieurs des pétitionnaires qui l'accompagnaient. Quand il eut fini, le président, Collot d'Herbois, puis Thuriot l'accusèrent successivement d'avoir fait le jeu de la contre-révolution, d'avoir tenu le langage de Cobourg. Mais Thuriot, en même temps, jetant le masque, lui reprocha d'avoir tenu un langage de classe : « Vous venez, s'écria-t-il, d'entendre professer à cette barre les principes monstrueux de l'anarchie. » Après lui, Robespierre souligna le caractère subversif du texte lu par Jacques Roux : il mit en garde contre une pétition « dont le motif semblait popu-

CHAPITRE V

Liquidation des enragés

1. — *Les enragés suspendus dans le vide.* — 2. *Les Jacobins s'attaquent à la popularité de Jacques Roux.* — 3. *Jacques Roux brisé.* — 4. *Leclerc et Varlet bâillonnés à leur tour.* — 5. *Dispersion des Républicaines révolutionnaires.*

1

Les enragés suspendus dans le vide.

La scission entre bourgeois et bras nus avait été évitée. Par des concessions appropriées, la bourgeoisie montagnarde avait réussi à capter l'énergie des bras nus, à la faire servir à la défense de la Révolution menacée et, surtout, à la conduite de la guerre.

Qu'advint-il des enragés qui, un moment, avaient été à la tête de l'avant-garde populaire? La Montagne, en mettant à exécution une partie de leur programme, leur avait enlevé l'audience des sans-culottes; elle avait tari la sève dont se nourrissait leur agitation. Il ne lui restait plus, pour être débarrassée d'eux, qu'à couper le mince fil qui retenait les Jacques Roux, les Théophile Leclerc, les Jean Varlet suspendus dans le vide.

Depuis quelque temps déjà, les chefs jacobins s'appliquaient à saper l'influence des enragés. Mais ils ne se risquèrent à leur fermer tout à fait la bouche qu'en septembre, au moment où fut promulgué le maximum et où, de ce fait, Jacques Roux et ses amis perdirent leur raison d'être.

Ainsi, la liquidation des Girondins, préface indispensable à une politique de concessions aux sans-culottes, eut pour contrepartie nécessaire, à quelques mois de distance, la liquidation des enragés.

* V. plus haut, pp. 95-96.

** Députation des sections de Bonne-Nouvelle et des Gravilliers réunies au Club des Cordeliers.

laire, mais qui, au fond, était incendiaire ». Thuriot, puis Charlier réclamèrent l'arrestation immédiate de Jacques Roux, son renvoi au Comité de Sûreté générale³.

Mais la Convention, qui n'ignorait pas la popularité de l'orateur et les échos suscités dans les faubourgs par sa démarche, n'osa aller jusque-là. Deux jours après, Jacques Roux avait remporté un nouveau succès. S'étant rendu aux Cordeliers, il y fut accueilli aux cris de « Vive Jacques Roux ! Vivent les sans-culottes ! » Il protesta dans un violent discours contre le traitement qui lui avait été infligé à la Convention. Son exposé fut couvert d'applaudissements. « Ce discours, rapportait un journal, a été comme l'étincelle électrique, il a porté le feu de l'enthousiasme dans tous les cœurs »⁴. Le président donna l'accolade fraternelle à Jacques Roux. La Société décida l'affichage et l'envoi de son adresse aux sections, aux sociétés affiliées et aux corps administratifs⁵.

C'en était trop. Comme l'écrit Mathiez, qui se solidarise avec son héros, « Robespierre, qui avait tous les courages, prit résolument la direction de la résistance. Homme d'ordre et de légalité [...] il voyait les administrations promptement désorganisées, les classes moyennes épouvantées, le peuple lui-même découragé par l'anarchie qui grandirait et qui n'amènerait qu'un surcroît de misère ». « Il rendit [...] à la Révolution un signalé service en la débarrassant de la démagogie des enragés »⁶. Contre qui Maximilien faisait-il preuve de « courage », contre qui prenait-il la « direction de la résistance » ? Il s'appropriait à sévir, lui qui concentrait ou allait bientôt concentrer entre ses mains tous les pouvoirs, contre des hommes qui ne disposaient d'aucune parcelle de pouvoir, contre des hommes pauvres, désarmés, naïfs, ignorant les ruses et les friponneries de la politique, contre des hommes dont la seule force était de s'être gagné les sympathies des bras nus en traduisant fidèlement leurs aspirations. Il s'appropriait à sévir contre des hommes qui, depuis le 10 Août, s'étaient toujours placés à l'avant-garde de la lutte révolutionnaire, qui, quelques semaines auparavant, avaient rendu à la bourgeoisie montagnarde un signalé service en l'aidant à éliminer la Gironde^{*}. Avec une légitime amertume, Jacques Roux pouvait écrire : « De tout temps, on s'est servi des hommes à grand caractère pour faire les révolutions. Quand on n'a plus besoin d'eux, on les brise comme un verre »⁷. Et, quelques semaines plus tard : « Ils se sont servis des Leclerc, des Varlet, des Jacques Roux. [...] Ils se sont servis des femmes révolutionnaires, des Lacombe [...] pour renverser la faction

* V. plus haut, pp. 130 sq.

des hommes d'État [des Girondins]. Aujourd'hui qu'ils ont entre leurs mains les clefs du trésor national, qu'ils disposent des principaux emplois civils et militaires [...] ils foulent aux pieds, ils brisent comme un verre [...] les instruments des révolutions »⁸.

Avant d'éliminer Jacques Roux par des moyens policiers, il fallait lui enlever ses points d'appui dans les masses, le perdre aux yeux des sans-culottes, le déloger des diverses assemblées qu'il avait réussi, plus ou moins, à entraîner dans sa campagne. À commencer par les Jacobins. Le 28, Robespierre y déclara la guerre au chef des enragés. Pour le perdre, il n'hésita pas à brandir l'arme empoisonnée dont il se servit par la suite contre tous ses adversaires de tendance — et que les Thermidoriens devaient retourner finalement contre lui-même ; il présenta Jacques Roux comme un agent de l'étranger : « Croyez-vous que tel prêtre qui, de concert avec les Autrichiens, dénonce les meilleurs patriotes, puisse avoir des vues bien pures, des intentions bien légitimes ? [...] Croyez-vous qu'on puisse d'un coup surmonter l'Autriche, l'Espagne, Pitt, les Brissotins, et Jacques Roux ? Non, citoyens ! Laissez-nous le soin de les combattre et n'ajoutez pas vos efforts à ceux déjà trop multipliés des aristocrates et de Roland. Au surplus, les bons patriotes verront qu'un intrigant qui veut s'élever sur les débris des puissances que nous avons abattues [...] sur les Dumouriez, n'acquiert pas l'aptitude avec l'audace, et que ce n'en est pas moins un homme ignare qu'un mauvais sujet et un faux patriote »⁹.

Le même jour, Jacques Roux fut reçu fraîchement lorsqu'il se présenta pour se justifier devant le Conseil général de la Commune dont il faisait partie. Aux Jacobins, on l'avait présenté comme un agent de l'étranger. À la Commune, on eut plus de franchise : on lui fit grief de mettre en danger l'ordre bourgeois. Chaumette, en effet, lui répondit que sa pétition avait été « le tocsin du pillage et de la violation des propriétés ». D'autres membres demandèrent qu'il fût exclu du Conseil « comme la cause de tous les désordres qui ont fait craindre les citoyens pour leurs propriétés »¹⁰. Le lendemain 29, le Conseil arrêta que provisoirement Jacques Roux n'aurait plus part à la rédaction de son bulletin officiel, les *Affiches de la Commune*, et qu'il ne serait plus chargé d'aucune autre mission en attendant d'avoir répondu aux « inculpations graves » faites contre lui¹¹.

Mais c'était aux Cordeliers que Jacques Roux avait remporté ses plus grands succès ; c'était aux Cordeliers qu'il importait de lui faire perdre la face. Les Jacobins arrangèrent une mise en scène ; ils ne déléguèrent pas moins de douze orateurs auprès des Cordeliers (30 juin). Les principaux ténors furent mobilisés :

Robespierre, Collot d'Herbois, Hébert, Legendre, Thirion, Bantaube, etc. La salle avait été faite à l'avance : « Des hommes intéressés à étouffer les principes que j'avais présentés, il y a peu de jours à la Convention, raconta Jacques Roux, vinrent en foule au club des Cordeliers. On annonce une députation de douze membres, quarante personnes qui n'étaient pas de la Société occupent les banquettes [...] délibèrent, votent, comme les membres du club des Cordeliers qui étaient en très petit nombre. Les tribunes en partie, dès trois heures de l'après-midi, étaient remplies de personnes vendues à la faction »¹².

Collot d'Herbois rendant compte, le 1^{er} juillet, aux Jacobins de sa « mission » auprès de la Société des Cordeliers, confirma (à sa façon) le récit de Jacques Roux : « Il n'y avait point hier la domination de ces meneurs qui avaient fait adopter la plus cruelle satire contre la Convention. Il n'y avait point ceux qui avaient jeté de la défaveur sur la Montagne et qui avaient cherché à la dépouiller de la confiance publique. [...] Nous avons vu se succéder à la tribune des hommes qui ont désigné les traîtres et qui les ont appelés par leur nom »¹³. L'un après l'autre, les orateurs vinrent en service commandé jeter leur pelletée de boue sur Jacques Roux, ainsi que sur Leclerc qui, courageusement, avait pris sa défense. Collot d'Herbois traita l'ancien prêtre d'« agent du fanatisme, du crime et de la perfidie » ; Leclerc fut accusé d'être un « échappé de Coblenz », un « stipendié de Pitt ». Jacques Roux voulut répondre. La meute, comme il sied en des occasions pareilles, fit un beau tapage et le mit dans l'impossibilité de se faire entendre¹⁴. (Le 9 thermidor, Robespierre, à son tour, s'époumona en vain au milieu de ses adversaires déchaînés.) Finalement, Jacques Roux fut exclu des Cordeliers ainsi que Leclerc, « chassé comme un scélérat, un fanatique et un monstre »¹⁵. La fameuse adresse lue à la Convention fut expressément désavouée.

L'opération du 30 juin servit à justifier la répression qui allait s'abattre sur Jacques Roux. Le 1^{er} juillet, le Conseil général de la Commune « considérant que le citoyen Jacques Roux a été chassé des sociétés populaires pour ses opinions anticiviques » désapprouva, à l'unanimité, sa conduite¹⁶.

À ce malheureux, repoussé de toutes parts, Marat crut devoir donner le coup de grâce. Dans son journal, il présenta le parti de Jacques Roux comme l'ennemi principal de la Révolution : « Le plus cruel des fléaux que nous ayons à combattre pour faire triompher la liberté, ce n'est point les aristocrates, les royalistes, les contre-révolutionnaires, mais les faux patriotes exaltés qui se prévalent de leur masque de civisme pour égarer les bons citoyens, et les jeter dans des démarches violentes, hasardées,

inséparables et désastreuses. » En même temps, il reconnaissait l'influence exercée par les enrégés sur l'avant-garde populaire : « Les intrigants ne se contentent pas d'être les factotums de leurs sections respectives, ils s'agitent du matin au soir pour s'introduire dans toutes les sociétés populaires, les influencer et en devenir enfin les grands faiseurs. Tels sont les trois individus travaillant qui s'étaient emparés de la section des Gravilliers, de la Société fraternelle et de celle des Cordeliers. » Et Marat traitait Varlet d'« intrigant sans cervelle », le « petit Leclerc » de « fripon très adroit » et Jacques Roux d'« intrigant cupide qui avait pris le parti de donner dans les extrêmes, de forcer l'énergie, et de porter le civisme hors des bornes de la sagesse pour faire du bruit et attirer l'attention de ses concitoyens ». La suite de l'article n'était qu'un tissu d'inconsistantes calomnies contre l'ancien prêtre, calomnies que celui-ci réfuta aisément, avec beaucoup de netteté et de précision¹⁷.

Mais les chefs jacobins avaient conservé un grand prestige auprès des bras nus et leurs calomnies portèrent. Désavoué par les sociétés populaires et la Commune, Jacques Roux le fut aussi par les sections. Le soir du jour où avait paru l'article de Marat, il se présenta à la section de la République, monta à la tribune et voulut lire une nouvelle pétition qu'il se proposait d'adresser à la Convention, si la section y consentait : « La section, raconte le *Journal de la Montagne*, sentit la ruse, le pauvre orateur fut hué et on partit sans en entendre davantage. Les huées ne le découragèrent point, il suivit, dans la rue, le président de la section, et insista encore sur la permission de lire son adresse, comme si le président pouvait accorder une telle permission, sans le consentement de la section. Enfin notre orateur opiniâtre fut repoussé comme la première fois »¹⁸.

La propre section, celle des Gravilliers, abandonna Jacques Roux. Ses adversaires s'emparèrent, au début de juillet, du bureau, des principaux comités de la section. Le 7 juillet, l'un d'eux, le comité révolutionnaire, ouvrit une enquête contre l'ancien prêtre, interrogea sa compagne. Comme le souligne Mathiez « ses ennemis cherchaient déjà contre lui les éléments d'une poursuite judiciaire »¹⁹.

3

Jacques Roux brisé.

Momentanément, les choses en restèrent là. Mais, à la fin de juillet et au début d'août, quand une vive agitation se manifesta

dans les sections à propos des subsistances *, quand la pression populaire se fit sentir d'une façon inquiétante pour l'ordre bourgeois, Jacques Roux fut pris, à nouveau, comme boue émissaire.

Le 28 juillet, au Conseil général de la Commune, un des substituts de Chaumette, Réal, fit une violente sortie contre les enrégés. « Réal, rapporte le compte rendu, voit avec indignation l'acharnement avec lequel on vient parler sans cesse des subsistances. Ces plaintes, quelque mal fondées qu'elles soient, sont comme un tocsin qui sonne l'alarme de tous les esprits, qui appelle en foule et les malveillants et les femmes timides aux portes des boulangers. C'est ainsi qu'il s'élève une sorte de disette factice : c'est ce qui s'est pratiqué depuis que Jacques Roux a parlé des subsistances à la tribune de la Convention. La seule manière de tuer les subsistances est de parler des subsistances »¹.

Quelques jours après, le 5 août, Robespierre, en personne, reprit les hostilités, aux Jacobins, contre les enrégés. Il s'attaqua brusquement à Jacques Roux et à Théophile Leclerc, « deux hommes salariés par les ennemis du peuple ». Et il le fit avec une particulière mauvaise foi : « C'est par leurs moyens que les ennemis de l'État se sont persuadés qu'ils nous entameraient encore. L'acharnement avec lequel ils distillent le venin de leur calomnie, d'autres rapprochements que l'on pourrait faire encore, démontrent leur complicité. Il faut vous les nommer : le premier est un prêtre, homme seulement connu par deux actions horribles, la première d'avoir voulu faire assassiner les marchands, les boutiquiers, parce que, disait-il, ils vendaient trop cher; l'autre d'avoir voulu faire rejeter au peuple la Constitution, sous prétexte qu'elle était défectueuse. » Robespierre s'en prenait ensuite au jeune Leclerc : « Il est associé à Jacques Roux, et ces deux hommes, dénoncés par Marat comme deux intrigants, deux émissaires de Coblenz ou de Pitt, pour mieux empoisonner les sources de la crédulité populaire, ont pris pour la séduire le nom de Marat »².

En fin manœuvrier qu'il était, Robespierre avait aperçu un des points faibles de ses adversaires. Jacques Roux et Leclerc avaient eu de vifs démêlés avec Marat, à la veille même de l'assassinat de ce dernier. Le 9 juillet, l'ancien prêtre s'était présenté chez l'« Ami du Peuple » pour exiger de lui la rétractation de ce qu'il avait écrit à son sujet. Le 13, Marat tombait sous le couteau de Charlotte Corday. Un instant même, on avait pu soupçonner Jacques Roux d'avoir trempé dans le

* V. plus haut, pp. 88-92.

crime³. Le tribun mort, ses cendres à peine refroidies, Jacques Roux et Leclerc se proclamèrent ses continuateurs, lui empruntèrent les titres mêmes qui avaient été ceux de son journal, *Le Publiciste de la République française*, *L'Ami du Peuple*. Cette tentative d'accaparement de la mémoire de Marat, par deux hommes qui avaient eu maille à partir avec Marat vivant, prêtait le flanc à la critique. Robespierre vit le point faible, et frappa.

C'est un procédé commode que d'attaquer par personne interposée. Le 8 août, Robespierre poussa à la barre de la Convention Simone Évrard, la compagne de Marat, qui fit lire par le secrétaire de l'Assemblée une adresse dont le style trahissait le véritable rédacteur : « Je vous dénonce en particulier deux hommes, Jacques Roux et le nommé Leclerc, qui prétendent continuer ses feuilles patriotiques et faire parler son ombre pour outrager sa mémoire et tromper le peuple. [...] Ils cherchent à perpétuer après sa mort la calomnie parricide qui le présentait comme un apôtre insensé du désordre et de l'anarchie. [...] Qui sont ces hommes qui prétendent le remplacer? C'est un prêtre qui [...] vient insulter la Convention nationale par une adresse perfide et séditeuse; c'est un autre homme, non moins pervers, associé aux fureurs mercenaires de cet imposteur. » Et la compagne de Marat invitait l'Assemblée à sévir contre les émissaires de l'Angleterre et de l'Autriche, qui ne se servaient de la liberté de la presse que pour empoisonner l'opinion publique. « Si vous les laissez impunis, je les dénonce toi au peuple français, à l'univers. » L'effet escompté une fois produit, Robespierre se présenta pour en recueillir, sans perdre un instant, le bénéfice politique : « Je demande que la conduite de ces usurpateurs du nom de Marat [...] soit renvoyée à votre Comité de Sûreté générale, qui demeurera chargé de prendre contre eux les mesures nécessaires. » La proposition fut adoptée⁴. Une étape était franchie. Désormais, il ne s'agissait plus seulement de déconsidérer les enrégés, mais de les éliminer.

On a vu que, dès le début de juillet, les chefs jacobins étaient parvenus à placer des adversaires de l'ancien prêtre au bureau et dans les comités de sa propre section. Mais Jacques Roux réussit, le 19 août, à reconquérir le terrain perdu. Exploitant à fond une défaillance des commissaires de la section, il fit révoquer les comités civil et de surveillance ainsi que le commissaire de police. Il fut porté lui-même à la présidence⁵.

Le prétexte était trouvé pour sévir contre lui. Son principal adversaire à la section des Gravilliers, un homme taré du nom de Truchon, se rendit, le 22, devant le Conseil général de la Commune, flanqué d'une députation des deux comités civil et

de surveillance de la section. Il demanda la réintégration des commissaires révoqués et des poursuites contre Jacques Roux. Chaumette prit alors la parole. Et, pour se donner du poids, il invoqua contre le porte-parole du peuple la « souveraineté du peuple ». « Le crime, déclara-t-il, qu'a commis Jacques Roux en destituant arbitrairement les fonctionnaires publics [...] est sans contredit très grave; mais celui qu'il a commis, en prononçant la dissolution d'une assemblée du peuple souverain [...] est beaucoup plus répréhensible. Jacques Roux a attenté à la souveraineté du peuple; quiconque se rend coupable de ce crime est un contre-révolutionnaire, et tout contre-révolutionnaire doit être puni de mort. Je propose que le conseil arrête que toutes les dénonciations, charges et renseignements contre Jacques Roux soient renvoyés à l'administration de police »⁶. (En réclamant la mort contre un adversaire de tendance, Chaumette créait une jurisprudence dont lui-même, un jour, devait être la victime *.) Froidure intervint pour annoncer que déjà un mandat d'amener avait été lancé contre Jacques Roux et quelques autres de son parti. (Froidure devait, lui aussi, expier un jour sur l'échafaud le crime d'avoir été un Jacobin avancé **.)

Cependant, la section des Gravilliers n'abandonnait pas Jacques Roux. Elle fit, les 22 et 25 août, deux démarches en sa faveur à la Commune. Devant la force de la pression populaire — on était à la veille du grand mouvement du début de septembre — les chefs jacobins n'osèrent maintenir Jacques Roux en prison. Le 27, il fut remis en liberté sous caution⁷.

Les concessions faites aux sans-culottes ayant ramené le calme, les circonstances rendaient à la fois désirable et aisée l'élimination de Jacques Roux. Le 5 septembre, tandis que Hébert et Chaumette apprivoisaient les bras nus et les conduisaient sagement en cortège à la Convention ***⁸, l'ancien prêtre tomba dans un traquenard. Tranquille et confiant, car il se considérait comme le porte-parole dûment mandaté du peuple souverain, il se rendit aux Jacobins avec les délégués des sections. Sa présence y souleva des protestations. On demanda qu'il fût conduit au Comité de Sûreté générale comme « très suspect ». La Société décida finalement de le déférer au comité révolutionnaire de sa section. Entré libre dans la salle des Jacobins, Jacques Roux en sortit prisonnier. Le comité révolutionnaire des Gravilliers sentit toute l'illégalité de cette arrestation : une « société populaire, déclara-t-il, ne pouvait, selon la loi, avoir aucune prépondérance sur un corps constitué ». Il décida

* V. t. II, p. 123.

** Ibid., p. 137.

*** V. plus loin, p. 286.

de s'informer auprès du Club des faits qui avaient motivé la mesure prise contre Jacques Roux.

Mais les Jacobins, tenaces dans leur rancune, confirmèrent leur délibération contre l'ancien prêtre et annoncèrent qu'ils s'yerraient le lendemain des pièces à l'appui. (Le 8, ils nommèrent une commission pour recevoir les dénonciations contre Jacques Roux.) Alors les comités de la section renvoyèrent le prisonnier au Comité de Salut public du département de Paris. Celui-ci, considérant que « le jugement unanime de la Société des Jacobins sur son compte est une preuve irrésistible contre lui » (sic), le fit conduire, sans autre forme de procès, à la prison de Sainte-Pélagie⁹. C'est en vain que, le 23, la section des Gravilliers vint réclamer au Conseil général de la Commune en faveur de Jacques Roux et déclarer qu'elle le croyait encore digne de sa confiance. Hébert énuméra les vieux griefs; il accusa l'ancien prêtre « d'avoir agité le peuple, de l'avoir excité au pillage, d'être la cause du renchérissement du sucre, du savon, etc. ». Finalement, le Conseil passa à l'ordre du jour motivé sur la loi qui ordonne l'incarcération des personnes suspectes¹⁰. La Terreur se retournait contre un de ceux qui l'avaient le plus énergiquement appelée. La Terreur était, comme le dira plus tard Saint-Just, une arme à double tranchant¹¹.

Cette ultime démarche devait coûter cher aux partisans de Jacques Roux dans la section des Gravilliers. Le 28 novembre, le comité révolutionnaire de la section décida d'incarcérer neuf d'entre eux, et, le 3 décembre, ils furent conduits à la prison de la Force. A peu près à la même date, *Le Publiciste de la République française*, que Jacques Roux avait continué à rédiger en prison, cessa de paraître¹².

Le chef des enragés végéta de longs mois dans sa geôle, puis, finalement, comparut, le 12 janvier 1794, devant le tribunal de police correctionnelle. Ce dernier le renvoya devant le Tribunal révolutionnaire. Jacques Roux ne se faisait pas d'illusions. Il savait depuis longtemps qu'il n'avait aucune indulgence à attendre de la bourgeoisie montagnarde. Dès juillet, il prévoyait, nous l'avons vu, qu'il serait « brisé comme un verre » et il attendait « la mort de sang-froid »¹³.

La répression qui s'abattait sur lui ne l'avait pas surpris. Elle était dans l'ordre. « Il est naturel, écrivit-il en août, qu'après m'être montré l'implacable ennemi de toute espèce de tyrannie, qu'ayant déclaré la guerre aux modérés, aux égoïstes, aux fripons, aux accapareurs, à tous les scélérats qui nous affament [...], il est naturel, dis-je, que je sois en butte à la rage des traîtres de l'ancien et du nouveau régime »¹⁴. Aussi comprit-il

tout de suite quel était son destin. Mais, ne voulant pas mourir de la mort ignominieuse des contre-révolutionnaires, il le devança. Dès qu'il apprit son renvoi devant le Tribunal révolutionnaire, il se frappa de cinq coups de couteau. Les juges demandèrent au blessé pourquoi il avait attenté à ses jours : « Vous n'aviez pas à craindre, lui dirent-ils, de paraître devant le Tribunal révolutionnaire. Marat, que vous regardiez comme votre ami, y a également paru et en est sorti triomphant. » Mais Jacques Roux répliqua : « Il y a beaucoup de différence entre Marat et moi. Marat n'avait pas mon énergie et il n'a pas été persécuté comme moi »¹⁵.

Le 10 février, le chef des enragés, décidé à échapper au Tribunal révolutionnaire, recommença sa tentative de suicide. Cette fois, il ne se manqua pas. L'avant-garde populaire ne se leva pas pour le défendre. Mais il semble pourtant que sa fin n'ait pas passé inaperçue des sans-culottes. Après sa première tentative de suicide, le bruit de sa mort avait déjà couru et avait été commenté dans le peuple : « On a remarqué, notait l'observateur Dugas le 21 janvier, que Jacques Roux qui était dans la voiture de Capet quand on conduisait ce tyran au supplice, a été enterré un an après jour pour jour. Il est mort de la suite de ses blessures »¹⁶.

4

Leclerc et Varlet bâillonnés à leur tour.

Théophile Leclerc n'était pas moins visé que Jacques Roux. Les adversaires des enragés, nous l'avons vu, avaient associé souvent son nom à celui de l'ancien prêtre. Tour à tour Marat, Robespierre, Collot d'Herbois, Simone Évrard, d'autres encore, avaient appelé sur sa tête les foudres de la répression. Leclerc, lui non plus, ne se faisait pas d'illusions. Dans son journal, il écrivit : « Je suis obligé de veiller au choix de mes expressions, parce que la méchanceté me guette »¹. En vain il essayait de justifier sa fougue juvénile : « Je crois que les hommes nouveaux ne paraissent trop exaltés que parce que les vieux s'usent; je suis persuadé encore que les jeunes gens seuls sont susceptibles de ce degré de chaleur nécessaire pour opérer une révolution »².

Le 8 septembre, Desfieux, aux Jacobins, exposa que ceux qui auraient à déposer contre Leclerc fussent invités à le faire à la commission chargée de recueillir les dénonciations contre Jacques Roux³. La police avait les yeux fixés sur le jeune militant. L'observateur Latour-Lamontagne consignait dans son rapport du 11 : « Paris est inondé de journaux inciviques. [...]

On distingue celui du citoyen Leclerc, de Lyon. Il ne cesse de demander le renouvellement très prochain de la Convention nationale. [...] Cet écrivain ose encore renouveler ses funestes propositions et le ton de légèreté avec lequel il s'exprime dans son dernier numéro sur une autorité constituée [le Tribunal révolutionnaire] annonce évidemment le dessein qu'il a formé de les avilir toutes. » Le 13, le même notait avec humeur qu'on s'arrachait le journal de Leclerc et que celui-ci gagnait beaucoup d'argent⁴.

Leclerc sentait l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de sa tête. Le 15 septembre, il écrivait (n° 24) : « J'attends à chaque instant la lettre de cachet qui doit me couper la parole »⁵. Le 16, aux Jacobins, un membre déclara que Leclerc méritait « la punition la plus sévère ». On réclama du Comité de Sûreté générale son arrestation⁶.

Le numéro 24 de *L'Ami du Peuple* devait être le dernier. Leclerc ne fut pas arrêté, mais la parole lui fut tout de même coupée : il dut suspendre la parution de son journal et renoncer à toute activité politique. Ce fut à ce prix qu'il sauva provisoirement sa liberté. Il quitta Paris, s'enrôla dans un bataillon de la réquisition et alla tenir garnison en province.

Restait Jean Varlet. L'orateur de plein air bénéficiait d'une certaine indulgence de la part des chefs jacobins. Sans doute parce que son activité avait toujours été plus politique que sociale. Varlet s'était surtout distingué dans la lutte contre les Girondins. Il avait été l'une des victimes de la Commission des Douze. Il n'avait pas heurté aussi directement que Jacques Roux et Leclerc les intérêts de classe de la bourgeoisie révolutionnaire. A la séance des Cordeliers du 30 juin, au cours de laquelle les deux premiers avaient été expulsés, Collot d'Herbois avait ménagé Varlet : « Elle [la société] a cru devoir excepter Varlet, parce qu'elle a reconnu que ce jeune homme n'est qu'étourdi, mais qu'il a le cœur bon et qu'il a rendu des services à la Révolution. Elle n'a pas oublié que Varlet a eu le courage d'exhorter et d'instruire le peuple sur les places publiques. » Il avait été décidé seulement de soumettre le cas de Varlet à un prochain scrutin épuratoire⁷.

Mais l'agitation contre le décret limitant les réunions de section à deux par semaine * devait être fatale à l'orateur de plein air. Le 17 septembre, Varlet présenta à la Convention contre ce décret une pétition émanant de la majorité des sec-

¹ V, t. II, p. 79.

fit relâcher. Les scellés avaient été apposés chez un nommé Michel Simon, qui importait du blé, de la viande, de la poudre à canon pour le compte de la République. A la suite d'interventions réitérées de la Commission du Commerce, le Comité de Sûreté générale décida, le 5 mai, puis à nouveau le 7 juin, la levée des scellés¹⁹.

Un des membres du Comité de Salut public, Robert Lindet, s'était fait — avec Cambon — le protecteur attitré des hommes d'affaires. Ce fut à lui que Laffitte s'adressa le 20 décembre pour tirer d'affaire son patron. Dans ses *Mémoires*, il l'appelle « le plus modéré des furieux, et le plus homme d'affaires, étant à la tête des subsistances »²⁰. En germinal an III, Lindet vanta, dans un rapport à la Convention, d'avoir sauvé négociants et banquiers : « Plusieurs de ceux qui restaient à Paris [...] furent persécutés et mis en état d'arrestation. On ne me reprochera pas de les avoir abandonnés. Le Comité a demandé avec les plus vives instances leur liberté au Comité de Sûreté générale jusqu'à ce qu'il l'ait obtenue. [...] M'a-t-on surpris oubliant ou négligeant de réclamer et de faire réclamer par le Comité, avec une sécurité que peu de personnes partageaient avec moi, la liberté de tous ces citoyens utiles ? »²¹. Dans un autre document adressé à la Convention après Thermidor, il écrivit : « Si j'avais abandonné ce poste [...] qui aurait conservé [...] à Nantes ses négociants ? A Sedan, à Saint-Quentin leurs fabricants ? A Paris ses plus anciens et plus honnêtes banquiers et négociants ? »²². A notre avis, Georges Lefebvre exagère beaucoup lorsqu'il présente Robert Lindet, « le directeur de l'économie nationalisée », comme « odieux aux hommes d'affaires »²³. De même, Michelet, lorsqu'il nous dit que les banquiers étaient « furieux » contre Cambon²⁴. Sans doute les deux hommes furent-ils attaqués par les Girondins, malgré toute la modération dont ils firent preuve à leur égard. Mais la bourgeoisie révolutionnaire n'eut pas à se plaindre d'eux. Ils ne furent rejetés par leur classe qu'après Thermidor, lorsque la bourgeoisie, en pleine vague de réaction, oubliera les services qu'ils lui avaient rendus pour ne se souvenir que des contraintes subies.

Leur attitude mit Cambon et Lindet aux prises avec les plébiens qui siégeaient à la Commission des Subsistances. Ceux-ci s'indignèrent à l'idée d'une capitulation devant le mur d'argent. Ils contestaient, à juste titre, les avantages que l'on pouvait retirer de l'offre des banquiers. A la conférence du 6 février au cours de laquelle celle-ci fut acceptée, l'un des membres de la Commission, Goujon peut-être, fit une sortie véhémement. Il développa « son opinion sur le peu de ressources

que présentent jusqu'à présent les banquiers mis en réquisition, l'espèce d'avilissement où tombe la République en se mettant aux mains de ces hommes sans patrie, qui n'ont que haine et mépris pour la liberté, le peu de confiance que l'on doit avoir aux opérations de tous ces égoïstes, dont le moindre défaut est de douter de la force et de la puissance de la République », et il demanda que, « sans compter sur de si faibles ressources, on prenne des moyens vigoureux » d'un autre caractère. Une longue discussion s'ensuivit et la majorité des présents décida finalement, contre les plébiens, « qu'il fallait nécessairement accepter l'offre des banquiers »²⁵. Comme de bien entendu, les porte-parole du capital l'emportèrent.

On a retrouvé dans les papiers de Robespierre une lettre (non datée) du ministre de la République à Genève, Soulavie, qui lui recommandait de ménager, entre autres, les négociants et les riches : « Ils peuvent tout culbuter, écrivait-il, tout ruiner de fond en comble. Ménagez, au nom de la patrie, ces ennemis naturels des républiques; ils étoufferont la nôtre à sa naissance, si vous n'allez très prudemment avec eux »²⁶. Le conseil fut suivi. Face au mur d'argent, le farouche Comité de Salut public entra sous ses griffes.

12

Les grands spécialistes tiennent les leviers de commande.

Je me suis placé jusqu'à présent sur le plan économique et financier. J'ai recherché quelles fractions de la bourgeoisie profitèrent du régime de salut public, et, de ce fait, le soutinrent. Transportons-nous maintenant sur le plan politique et voyons quels hommes exercèrent le pouvoir pour le compte de la bourgeoisie révolutionnaire. Ces hommes, nous les avons déjà rencontrés à maintes reprises. Ils nous sont presque familiers. Il est temps, néanmoins, de fixer sur eux notre attention.

Michelet a bien fait ressortir ce qu'au-delà de leurs traits individuels, ils avaient entre eux de commun. Il les appelle tantôt les « spéciaux »¹, les « Montagnards illustres par leurs spécialités »², tantôt les « grands organisateurs »³, voulant ainsi les distinguer de leurs collègues purement politiques, c'est-à-dire de ceux qui n'avaient pas de connaissances techniques et qui ne se spécialisèrent pas dans un domaine particulier. Pour la commodité de notre exposé, nous les appellerons les grands spécialistes, rangeant sous cette expression des hommes tels que Cambon, qui dirigea les finances; Carnot, qui

dirigea la guerre; Prieur (de la Côte-d'Or), qui dirigea les armements; Lindet, qui dirigea les subsistances; Jeanbon Saint-André, qui dirigea la marine; Barère, qui se spécialisa dans les questions militaires et diplomatiques et servit aux grands spécialistes de porte-parole à la Convention. Par contre, dans la catégorie des gouvernants purement « politiques », nous distinguerons deux équipes rivales : d'une part, Robespierre et ses *alter ego* (Saint-Just, Couthon); d'autre part, l'équipe formée par Billaud-Varenne et Collot d'Herbois. Jeanbon Saint-André et Barère se situent à la lisière du groupe des grands spécialistes, le premier se rattachant par certains traits à l'équipe Robespierre, le second nageant entre les grands spécialistes, enfin les deux équipes « politiques » servant de trait d'union entre les trois groupes *.

En apparence au moins, les grands spécialistes se consacraient à la solution de problèmes purement techniques et laissaient à leurs collègues politiques le soin de résoudre les problèmes de gouvernement. Ils adoptèrent d'autant plus volontiers cette attitude que la vague de fond populaire qu'ils s'étaient résignés à laisser déferler, car la révolution bourgeoise ne pouvait triompher autrement, n'avait pas leur sympathie et même leur inspirait de la crainte. Ils se tinrent donc aussi éloignés que possible du contact des masses, du tumulte de la rue. Ils courbèrent la tête sous l'orage, ils veillèrent à ne pas trop se compromettre dans l'action directe; ils s'enfouirent dans leurs spécialités, dans leurs bureaux, où ils se savaient irremplaçables, donc invulnérables.

Lindet, après Thermidor, devait révéler dans quel état d'esprit il avait traversé les mois où la Révolution atteignit son point culminant. Rappelé de Normandie pour prendre à Paris la direction des subsistances, il y arriva le 4 ou le 5 octobre. La tempête battait son plein. Il trouva dans la capitale une atmosphère entièrement nouvelle. « Il s'était passé de grands événements à Paris depuis mon départ. [...] Les orateurs tonnaient contre les fédéralistes, leur éloquence foudroyante entraînait les suffrages. [...] La violence, les cris forcenés de quelques orateurs, l'étonnante popularité dont ils jouissaient [...], tout portait à une vérité effrayante. [...] Les Mahomet, les Omar, les Seïd siégeaient parmi vous. Comment mon langage pouvait-il leur plaire? Il était si différent du leur. Chaque jour, ils lançaient la foudre et je voulais l'éteindre. » Aussi Lindet s'abstint-il de monter à la tribune. Il renonça à tout éclat, à toute réputation. « Je m'ensevelis dans le Comité. [...] Je

* En ce qui concerne la nécessité pour l'historien de classer les individus en groupes, V. t. II, Postface, pp. 453-454.

continuai à m'enfoncer dans l'obscurité et de me condamner volontairement à des travaux qu'on n'aurait jamais osé commander à un homme »⁴.

Barère fit de même. Dans ses *Mémoires*, il raconte : « Je m'enterrai tout vivant dans le Comité de Salut public avec mes collègues. [...] Les rapports concernant la législation nécessaire à l'administration de la guerre et destinés à célébrer les triomphes de nos armées m'occupèrent principalement. [...] Je me refusai dans les armées, ne pouvant soutenir le douloureux spectacle des divisions et des barbaries de l'intérieur »⁵. Sans doute Barère oublie-t-il quelque peu la part qu'il prit à la Terreur, la Terreur par en haut. Mais il dit vrai lorsqu'il affirme s'être tenu soigneusement à l'écart du mouvement des masses et lorsqu'il exprime son antipathie à son égard.

Ajoutons, enfin, que la plupart des grands spécialistes ne mettaient pas les pieds chez les Jacobins pour lesquels ils avaient une « répugnance instinctive »⁶. On n'y vit jamais Cambon, Carnot, Prieur (de la Côte-d'Or). Michelet, voulant marquer ce fait dans son jargon propre, a noté que Cambon et Carnot furent « Montagnards et non Jacobins »⁷. Barère ne fit que de rares apparitions au Club. Il n'y fut assidu — et pour cause — que durant les semaines qui précédèrent la chute de Robespierre. Quant à Lindet, il devait souligner dans un justificatif, rédigé après Thermidor : « On sait que je n'ai appartenu à aucune société, que je n'ai jamais vu ni Cordeliers, ni Jacobins »⁸.

Mais si les grands spécialistes affectèrent de se détourner de la politique et de se cantonner dans la technique, ce furent eux qui eurent effectivement le pouvoir. Ils détenaient, en effet, les leviers de commande essentiels, ceux dont dépendaient tous les autres; et, maîtres de ces leviers, ils purent sans peine imposer à leurs collègues non spécialisés et totalement incompetents en telle ou telle matière les solutions soi-disant techniques, mais, en réalité, éminemment politiques, qui correspondaient à leurs intérêts de classe.

De ces divers leviers, les plus importants furent la direction des finances et celle de la guerre.

La bourgeoisie montagnarde entendait garder la haute main sur les finances. Prétention bien naturelle, car le problème qu'avait à résoudre celui qui la dirigeait était primordial : il s'agissait de savoir qui paierait les frais de la guerre, dans quelle mesure la bourgeoisie et dans quelle mesure le peuple⁹. Ce problème était délicat à résoudre; d'une part, la bourgeoisie

⁹ V. plus haut, pp. 78-82.

révolutionnaire entendait rejeter sur le dos du peuple la plus grosse part du fardeau; mais, en même temps, ayant besoin du concours des bras nus, elle s'efforça d'aménager ce fardeau de telle façon qu'au moins temporairement le peuple le supportât sans trop gémir. L'habile Cambon avait à résoudre ce problème. Il le fit magistralement. Avec d'autant plus d'aisance qu'il avait les mains absolument libres, qu'il n'avait à compter dans sa spécialité avec aucun rival. En effet, depuis l'élimination du seul homme qui lui portât ombrage, le Girondin Clavière, élimination à laquelle il contribua personnellement, il régnait seul sur les finances. On lui avait aménagé un fief à sa taille, en dehors du Comité de Salut public : le Comité des Finances. Il y exerça une royauté incontestée et sans partage. Il en fit un gouvernement dans le gouvernement. Le ministère des Contributions qui remplaça Clavière, le Jacobin Destournelles, élu le 13 juin 1793, ne fut qu'une ombre docile aux volontés de Cambon. Ni les autres grands spécialistes, ni les politiques, ni même Saint-Just, ne se risquèrent à lui tenir tête sur le plan technique. La Convention vota, les yeux fermés, les projets qu'il lui présentait.

De même, la bourgeoisie révolutionnaire ne pouvait confier qu'à l'un de ses représentants les plus authentiques la direction de la guerre. Cette guerre était sa chose. Dans le conflit à mort engagé avec l'Angleterre, ses intérêts essentiels étaient en jeu *. En outre, l'armée était — comme elle l'est en tous temps et en tous pays — le gardien de l'ordre, la base essentielle sur laquelle s'appuyait le régime. Il fallait à la tête de ce rouage capital un homme entièrement sûr. S'étant décidée à éliminer les officiers contre-révolutionnaires, à donner carte blanche aux plébiens du ministère de la Guerre, la bourgeoisie avait besoin d'un contrepoids : à fin juillet, Bouchotte obtenait enfin les pouvoirs depuis longtemps réclamés **. Mais quinze jours plus tard, Carnot s'installait au-dessus de lui.

Michelet a bien compris le rôle décisif joué par les grands spécialistes, et plus particulièrement par les deux hommes qui avaient la haute main, l'un sur les finances, l'autre sur la guerre. Répondant par avance au lecteur désireux de savoir quel banc et quelle place il eût choisis à la Convention, il répond « sans hésiter » : « Entre Cambon et Carnot »⁹.

Les grands spécialistes accédèrent au pouvoir dès le 5 avril 1793, quand le premier Comité de Salut public entra en fonction : Cambon, Barère, Lindet formaient la cheville ouvrière de ce premier Comité. Le 10 juillet, on l'a vu, les plébiens

* V. plus haut, pp. 76-77.

** *Ibid.*, p. 244.

obtinèrent son renouvellement, lui reprochant, à juste titre, d'avoir mené trop mollement l'épuration des états-majors. Mais, au lendemain de cette opération, les mêmes hommes se retrouvèrent à la tête des affaires : Cambon, Barère, Lindet, auxquels s'adjoignit Jeanbon Saint-André, et que complétèrent bientôt Carnot et Prieur (de la Côte d'Or).

Les grands spécialistes formèrent entre eux une sorte de confrérie; ils se soutinrent, se parrainèrent les uns les autres. Cambon et Barère étaient de vieilles connaissances. Cambon insista, le soir du 10 juillet, auprès de Barère hésitant, pour qu'il continuât à faire partie du Comité de Salut public¹⁰. Barère fit entrer Carnot et Prieur au Comité : « C'est moi, écrit-il dans ses *Mémoires*, qui proposai de faire adjoindre aux neuf membres du Comité MM. Carnot et Prieur (de la Côte-d'Or). [...] A la séance du 14 août, je crois avoir rendu à la France un signalé service, en appelant au Comité de Salut public deux hommes probes, patriotes, intelligents et laborieux. [...] Tous deux étaient du même département, liés d'amitié ensemble, et m'ayant souvent témoigné une confiance intime. [...] C'est moi qui fis des démarches et qui insistai, soit auprès des deux officiers, soit auprès de mes collègues dans le Comité de Salut public. Robespierre les représenta comme des modérés, comme des Girondins, et il parut moins étonné de la proposition quand il sut qu'elle venait de moi. [...] J'eus autant de peine auprès de Carnot et de Prieur pour obtenir leur acceptation. [...] Ils se faisaient scrupule de s'associer aux hommes ombrageux, despotiques et cruels que la Convention avait introduits dans le Comité par ses dernières nominations. Heureux jour, où les deux députés firent partie du Comité de Salut public! J'y acquis deux amis, deux hommes à qui je pouvais du moins me rattacher de confiance »¹¹.

D'un autre côté, Barère était en relations intimes avec Jeanbon Saint-André. La lettre de Jeanbon à Barère du 20 mars 1793¹² * montre à quel point la confiance régnait entre les deux hommes. Quant à Lindet, spécialisé dans les questions économiques et financières, il avait collaboré étroitement, depuis l'entrée en fonction du premier Comité de Salut public, avec Cambon. Lui et Cambon, nous l'avons vu, étaient les hommes d'affaires du gouvernement révolutionnaire, les protecteurs attirés des capitalistes.

* Lettre écrite en collaboration avec le représentant Élie Lacoste. V. plus haut, pp. 113, 120.

Leurs traits communs réactionnaires.

Chacun de ces hommes possédait son visage particulier. Leur passé politique n'était pas tout à fait le même. Mais ils avaient entre eux nombre de traits communs.

Certains de ces traits sont nettement réactionnaires. Ce sont ces derniers que je vais tenter de dégager. Je le ferai en partant de ce que j'ai choisi de me placer, contrairement aux autres historiens, dans le camp des sans-culottes. J'ai voulu regarder les personnages de la Révolution avec les yeux des sans-culottes, rechercher ce qui les opposait aux sans-culottes. Mais le point de vue qui est le mien ne ne dissimule nullement les traits communs progressifs des grands spécialistes, traits que la plupart des historiens ont mis en lumière et que je rappellerai seulement pour mémoire. Les bourgeois révolutionnaires de 1793 ressemblaient fort peu aux bourgeois dégénérés d'aujourd'hui *. Ils étaient des hommes audacieux, décidés, énergiques; ils aimaient le risque; ce qu'ils voulaient, ils le voulaient fortement. Carnot fut un grand navigateur en matière de stratégie (bien que Napoléon, ce connaisseur, ait ramené ses talents à leurs justes proportions **). Cambon porta à l'Église et au cléricalisme des coups terribles (jusqu'au jour où, effrayé par le torrent populaire, il abandonna, comme nous le verrons, les déchristianisateurs) ***; ses conceptions financières furent, pour l'époque, relativement hardies. Lindet fut un organisateur du ravitaillement qui ne se laissait arrêter par aucune routine.

Mais de tous les traits progressifs que l'on relève chez ces hommes, le plus accusé, celui qui les distingue le plus nettement des Girondins, c'est la hardiesse, la promptitude, la patience aussi avec lesquelles ils n'hésitèrent pas à lâcher la bride aux sans-culottes, car à ce prix seulement la contre-révolution intérieure et surtout l'ennemi extérieur, le rival britannique, pouvaient être vaincus. « La grande affaire nationale, nous dit Barère dans ses *Mémoires*, était la guerre » †. Parce qu'il fallait faire la guerre, aussi bien sur le plan financier que sur le plan

* Il y a, cependant, plus d'un trait commun entre Carnot et le général de Gaulle, celui-ci grand admirateur de celui-là †.

** « Au Comité de Salut public, disait l'empereur, il dirigea les opérations de la guerre, où il fut utile, du reste sans expérience ni habitude de la guerre » ‡. Sur les aptitudes stratégiques de Carnot, V. t. II, pp. 262-263.

*** V. plus loin, p. 470.

financier, Cambon, nous dit Michelet, « ne se fit aucun scrupule de chercher des alliés au plus profond de la Montagne »; il « endura et avala tout » †. Barère n'hésita pas à donner des ordres aux terroristes, parfois à s'allier avec eux, non seulement pour se faire pardonner son passé, mais surtout parce que, pour tout à bout de Pitt et de ses instruments en France, il fallait des moyens d'exception. Si l'on étudie l'histoire du point de vue de la psychologie individuelle, comme le fait Macaulay, sa conduite peut paraître répugnante. Barère, certes, n'était pas une belle nature. Mais, vus sous l'angle des rapports de classes, ses intrigues, son double jeu, ses retournements prennent un tout autre sens : ils correspondaient à l'intérêt bien entendu de la bourgeoisie montagnarde.

Si l'on veut juger les grands spécialistes du point de vue de la bourgeoisie, il faut lire l'admirable *Second Mémoire* que Barère rédigea après Thermidor pour justifier leur conduite. L'œuvre étonnante qu'ils accomplirent pour défendre les intérêts de leur classe y est retracée avec un lyrisme qui n'a rien de forcé, avec un rare bonheur d'expressions. Ils y montrent, en même temps, avec beaucoup de lucidité, que leur mérite essentiel fut, malgré les inconvénients inévitables qui pouvaient en résulter, de mettre la furia populaire au service de la révolution bourgeoise : « Si, écrivait-il, dans le cours des événements et des crises révolutionnaires que nulle puissance humaine ne peut ni empêcher ni régler à son gré, il s'est mêlé à ces idées utiles, à ce système de salut public, des passions hideuses, des moyens d'assaut violents, des abus de tout genre [...], soyons justes : ce sont des eaux bourbeuses déversées et mêlées un instant aux eaux d'un grand fleuve navigable qui enrichit et fertilise les contrées qu'il traverse ou qu'il arrose. Mais le limon grossier est mêlé avec les eaux parasites ou étrangères qui le polluent. Calculons les richesses que le fleuve a apportées[...] ».

Cette citation est doublement précieuse, car elle nous montre à la fois les traits progressifs et réactionnaires des grands spécialistes : ils n'hésitèrent pas, pendant quelques mois, à laisser déferler le torrent populaire, oui, mais, en même temps, ils furent tenaillés par la crainte et la haine du peuple déchaîné.

L'étonnant ouvrage que Barère écrivit en l'an VI (1797) contre l'Angleterre est à lire aussi. Quelle conscience elle avait, cette bourgeoisie révolutionnaire, de la nature du conflit qui l'opposait au rival britannique et avec quelle énergie elle mena la guerre ! L'impérialisme anglais ne pardonna pas à Barère. Il avait reconnu en lui, parmi tous les hommes de la Montagne, son adversaire le plus acharné. Lord Macaulay devait, un jour, venger l'Angleterre en faisant de Barère le personnage central

d'un essai sur la Révolution française, dans lequel il le couvre d'injures à longueur de pages. Encore une fois, Barère avait le caractère assez vil. Mais il mit sa bassesse au service de vastes desseins et la haine qu'il inspira à la bourgeoisie d'outre-Manche l'a plutôt grandi aux yeux de la postérité ⁶.

Par leur origine, les grands spécialistes appartenaient les uns et les autres à la bourgeoisie, certains mêmes avaient des attaches avec l'ancien régime. Cambon et Jeanbon étaient fils de gros manufacturiers, Barère, d'un homme de loi, Carnot, d'un notaire cossu, Prieur (de la Côte-d'Or), d'un receveur des Finances, Robert Lindet, d'un négociant, devenu avocat et procureur du roi. Barère s'appelait en réalité Barère de Vieuzac; il possédait des biens nobles — le fief de Vieuzac, dans les Hautes-Pyrénées — et était titulaire de redevances féodales ⁷. Prieur avait nom Prieur du Vernois. Il était « gentilhomme » avec certificats de noblesse. Carnot et Prieur étaient tous deux d'anciens officiers de l'armée royale, le premier décoré de la croix de Saint-Louis. « Mon extérieur n'annonce pas [...] un ultra-révolutionnaire », disait de lui-même Carnot ⁸. Michelet nous présente Robert Lindet comme un « avocat normand, de l'ancien régime, modéré par caractère » ⁹.

Dans la période qui précéda leur accession au pouvoir, les grands spécialistes avaient été les adversaires déclarés de la Commune de Paris, de l'avant-garde populaire, des Jacobins les plus avancés du type de Marat. Le 30 août 1792, Chaudron, ayant fait à l'Assemblée une charge à fond contre la Commune qu'il accusait de tout désorganiser et de n'être pas légale, Cambon avait fait chœur avec lui ¹⁰. Le 4 septembre, il avait menacé Paris de la vengeance des Méridionaux et même envisagé une sécession, la constitution d'une République du Midi ¹¹. Son discours fut décisif. Visiblement, dès ce jour, la Commune insurrectionnelle avait perdu la partie ¹². Le 17, Cambon avait demandé que les autorités constituées (il visait la Commune) fussent appelées à la barre de l'Assemblée ¹³. Le 25, il revenait à la charge. « J'ai vu ces mêmes hommes s'obstiner dans leur refus d'obéir à la loi; car il en existe une qui porte que la Commune sera renouvelée et elle ne l'est pas encore. Les lois ne sont-elles pas obligatoires pour cette Commune, comme pour toutes les communes de la République? » ¹⁴.

Barère, de son côté, n'aimait pas la Commune insurrectionnelle et la pressait de céder la place. Le 10 novembre, il déclara : « Né au bruit du canon et au son du tocsin, il [le Conseil général de la Commune] devait disparaître aussitôt que la Révolution fut faite [...] à moins qu'on ne voulût entreprendre une révolution nouvelle. Au contraire, on a montré de la faiblesse, et

même des ménagements, pour ce Conseil général; et bientôt il a cherché à avilir par tous les moyens possibles la représentation nationale. » ¹⁵. Dans ses *Mémoires*, il révèle ses véritables sentiments à l'égard de Marat. Il parle de « l'insensé Marat », de ses « folies révolutionnaires » et s'efforce même de le salir : « Tous, écrit-il, se défiaient de son zèle patriotique. [...] Il y a des hommes qu'on ne peut expliquer que par la vénalité » ¹⁶.

Carnot, à la fin de 1792, était aussi indisposé que Cambon et que Barère à l'égard des « fauteurs d'anarchie ». Le 7 octobre 1792, il écrivit, de Bordeaux : « L'idée de la loi agraire, répandue par les ennemis du bien public, a jeté partout la terreur. Cette loi, destructive de toute émulation et de toute industrie, ne manquerait pas d'opérer un soulèvement universel » ¹⁷. Il écrivit à la Convention, le 20 octobre : « Persévérez, citoyens, continuez à déployer toute votre énergie contre les malveillants, pulvérissez ces agitateurs qui, par l'anarchie et la division, veulent vous ramener à l'état monarchique et, s'ils le pouvaient, à quelque chose de plus détestable encore » ¹⁸. Et, le 8 décembre, aux conseils généraux des départements voisins des Pyrénées : « Il est temps que l'ordre renaisse; la prospérité de la République tient incontestablement à l'anéantissement de tout ce qui présente le caractère de l'anarchie » ¹⁹.

14

Leurs sympathies pour la Gironde.

Les grands spécialistes, avant de se rallier à la Montagne, avaient été étroitement liés aux Girondins. Dans ses *Mémoires*, Barère ne cache pas ses sympathies pour la Gironde : « Je fus moi-même accusé, écrit-il, d'être Girondin. [...] On me signala dans plusieurs discours ou motions comme l'ami intime des députés de Bordeaux, avec qui, il est vrai, j'étais tous les jours soit chez Fonfrède, soit chez le plus éloquent d'entre eux, Vergniaud, que j'aimais et que j'estimais beaucoup. » « Jusqu'à la fin de mai 1793, commente Macaulay, il fut Girondin, sinon ultra-Girondin. [...] S'il avait été libre de choisir, il aurait fait parti Robespierre et Danton, plutôt que Vergniaud et Gendronne » ¹. Nous avons vu Barère combattre, avec les Girondins, contre l'amalgame, tandis que Marat soulignait cette collusion ². Ce fut Barère qui, le 18 mai, prêtant main-forte à la Gironde, fit décider la nomination de la fameuse Commission des Douze.

¹ V. plus haut, p. 220.

Cambon entretenait des rapports d'amitié avec Isnard, menu facturier comme lui et du même âge que lui². A Montpellier, son père, toute sa famille, étaient acquis à la Gironde³. Les relations privées de Carnot, nous rapporte son fils, étaient principalement du côté de la gironde⁴. Jeanbon Saint-André avait noué, à Bordeaux, dans le parti girondin, « des relations précieuses pour l'avenir », nous dit son biographe, Lévy-Schneider⁵. Lindet votait tantôt avec la Gironde et tantôt avec la Montagne. Sentant venir la crise où devait périr la Gironde, il voulut, le 22 mai, donner sa démission de membre du Comité de Salut public⁶.

Les complaisances de la Gironde pour le traître Dumouriez avaient troublé quelque peu les bonnes relations qu'entretenaient avec elle les Cambon, Carnot, Barère. Dès le mois de décembre 1792, Cambon était en conflit violent avec Dumouriez⁷. Carnot avait prévu, annoncé la trahison du général⁸. Dès le 15 mars, Barère demanda au Comité de Défense générale le décret d'accusation contre Dumouriez⁹. Mais il n'y avait pas eu rupture entre les Girondins et les grands spécialistes. Les trois hommes désapprouvèrent les journées des 31 mai-2 juin, ils tentèrent en vain d'empêcher le divorce entre les deux fractions de la bourgeoisie. Dans ses *Mémoires*, Barère parle de l'événement en ces termes : « Cet exécrable 31 mai, qui dégrada à jamais la représentation nationale [...], donna au despotisme militaire la première idée d'attenter à l'inviolabilité des députés du peuple français »¹⁰. Ce fut lui qui, le 31 mai, essaya de faire échouer le mouvement en réclamant pour la Convention le droit de réquisitionner directement la force armée. Le 2 juin, il s'éleva contre les mesures de force prises par Hanriot et ce fut lui, on s'en souvient, qui détermina la Convention à tenter sa vaine et ridicule sortie sur la place du Carrousel¹¹ *.

Cambon eut une attitude analogue. Le 1^{er} juin, il déclara à la Convention : « Il y a ici [...] deux partis, mais il y a des torts de part et d'autre »¹². Plus tard, après la Terreur, il devait révéler que lui-même, Barère, Lindet et quelques autres membres du premier Comité de Salut public, avaient signé, le 31 mai, un registre secret dans lequel Robespierre et Danton étaient accusés d'avoir tenu des conciliabules secrets à Charenton pour préparer l'insurrection¹³. Carnot était absent de Paris, le 31 mai. Mais de l'armée du Nord où il s'était rendu en mission, il écrivit une lettre à la Convention dans laquelle il s'abstenait d'approuver l'événement, sous le prétexte qu'il n'avait pas été témoin des faits. Son collègue Duquesnoy dut se désolidariser de lui et

écrire une lettre séparée dans laquelle il applaudissait sans réserve à la chute des Girondins¹⁴. Jeanbon et Lindet furent les seuls à donner leur assentiment au 31 mai. Encore le second ne se vanta-t-il de son vote que lorsque tous les ponts eurent été coupés avec la Gironde¹⁵.

Au lendemain du 31 mai, les grands spécialistes avaient essayé d'amortir le coup qui frappait les Girondins. Ce fut Barère qui, le 6 juin, proposa la suppression des comités révolutionnaires, le renouvellement de l'état-major de la Garde nationale, la destitution d'Hanriot, etc. Des hommes qui tournaient autour de Barère de très près participèrent, dans les départements du Midi, à l'insurrection fédéraliste. Le souple Béarnais réussit à les soustraire à la répression jacobine : « Le Comité, rapporte-t-il dans ses *Mémoires*, forcé [...] de mettre hors la loi, c'est-à-dire de proscrire les principaux administrateurs de ces départements, me chargea de faire statuer sur des décrets que mon cœur désavouait, puisqu'il y avait à Tarbes et à Bordeaux plusieurs de mes anciens amis compris dans les mesures extrêmes de proscription. » Et il cite les noms d'administrateurs de Bordeaux et des Hautes-Pyrénées qu'il sauva. La famille de Barère était si engagée dans la contre-révolution que, par la suite, le représentant en mission dans les Hautes et Basses-Pyrénées, Monestier, fit arrêter ou guillotiner des parents de Barère, sans que celui-ci pût intervenir à temps. Son propre frère dut s'enfuir de son département et venir se réfugier auprès de lui, à Paris. En pleine Terreur, Barère dînait encore avec un des 73 Girondins mis hors la loi et caché dans la capitale, un nommé Philippe-Belleville¹⁶.

On a vu que, dans l'Hérault, la famille de Cambon approuva, en juin, la révolte fédéraliste. Cambon fils veilla de Paris à ce que la répression ne frappât point trop durement les administrateurs de son département. Il ne rompit avec la Gironde qu'au mois de juillet, quand le mouvement fédéraliste fut devenu par trop compromettant : il semble que, le 9, il se soit résigné à voter à la Convention l'arrestation d'un de ses grands électeurs, Durand, maire de Montpellier et fédéraliste notoire, tandis que Cambon père, lui, se refusait à exécuter le décret¹⁷.

Lindet fut envoyé à Lyon, dès le 3 juin, pour essayer de négocier avec les rebelles. Le 12, il rapporta au Comité de Salut public que le représentant Dubois-Crancé projetait de faire marcher l'armée sur Lyon. « Cette mesure, écrivit-il, me paraît funeste et précipitée. [...] Je crois toute violence injuste : car on n'a pris aucune précaution pour ramener les esprits et parvenir à une conciliation. Je regarde comme un devoir sacré d'employer tous les moyens de conciliation avant d'employer

* V. plus haut, pp. 140-141.

la force des armes. [...] Négociier, gagner du temps, concilier les esprits, attendre le retour de la confiance qui ne peut être longtemps égarée, conjurer l'orage [...], voilà tout ce que je me propose. [...] Si ma voix n'est pas entendue, je resterai à une distance égale des deux armées et au milieu d'elles »¹⁸. Mais les fédéralistes répondirent à ce conciliateur en faisant tomber la tête du révolutionnaire Chaliier (16 juillet).

Par la suite, Lindet fut chargé de liquider l'insurrection normande. Lyon ne lui ayant rien appris, il continua à s'interposer entre les deux camps, rejeta « l'emploi des voies de rigueur » contre les révoltés¹⁹. Les Girondins d'Évreux lui répondirent en tentant de marcher sur Paris²⁰.

En bref, les grands spécialistes avaient tout fait pour sauver la Gironde. Ils ne l'abandonnèrent que quand celle-ci, passant ouvertement à la contre-révolution, ne leur laissa plus d'autre alternative.

15

Liaisons compromettantes.

Cependant, même après cette volte-face, ils conservèrent de nombreuses et compromettantes relations dans le camp réactionnaire. Et tout en s'associant, dans l'ensemble, aux mesures terroristes dont ils portent leur part de responsabilité, ils protégèrent ou sauvèrent maint contre-révolutionnaire, maint suspect.

Barère avait été marié à une jeune femme « très riche, entichée de royalisme et de dévotion »¹. Il semble avoir eu des attaches avec la Cour². Lorsqu'on ouvrit l'armoire de fer de Louis XVI, on y trouva deux lettres de l'intendant de la liste civile fort compromettantes pour Barère : celui-ci, alors qu'il était rapporteur du Comité des Domaines, aurait promis de faire un rapport favorable aux intérêts du roi³. Barère, ainsi mis en cause, se défendit d'ailleurs comme un beau diable et la Convention se laissa convaincre par ses ardentes dénégations⁴. Par ailleurs, M. Barère de Vieuzac avait eu une liaison avec Mme de Genlis et il était le tuteur d'une fille naturelle du duc d'Orléans, que le prince faisait élever avec ses enfants⁵.

Enfin, Barère était l'ami intime d'un très riche et très équivoque personnage, sur lequel, semble-t-il, la lumière n'a pas été entièrement faite : M. de Savalette de Lange, ancien garde du Trésor du roi, devenu commissaire à la Trésorerie de la République. Savalette avait été un des plus hauts dignitaires

de cette franc-maçonnerie d'avant 1789 qui se recrutait surtout parmi les nobles. Il était le grand maître de la loge des *Amis réunis* ou *Philalèthes*, et avait présidé, en 1785 et 1787, deux « convents » maçonniques⁶. Il menait une existence très mondaine et très coûteuse, donnait de brillantes réceptions⁷. Si l'on en croit l'abbé Barruel, il avait fait de sa loge « la loge des plaisirs et du luxe de l'aristocratie » ; « une musique mélodieuse, les concerts et les bals y appelaient les frères de haut parage ; ils y accouraient en pompeux équipages »⁸. Le comte d'Artois ayant pris le chemin de l'émigration, le 16 juillet 1789, M. de Savalette de Lange s'était fait son banquier : par acte du 15 octobre 1790, il lui avait prêté 5 millions de livres pour éteindre ses dettes⁹. Or Barère, pendant toute la période où il participa au gouvernement, fut l'hôte de ce personnage. Il avait fait du riche hôtel de la rue Saint-Honoré sa résidence¹⁰.

Les avances au comte d'Artois ayant rendu suspect M. de Savalette de Lange, celui-ci fut arrêté, le 7 septembre 1793, par le comité révolutionnaire de la section de la Butte des Moulins, et emprisonné aux Madelonnettes ; mais, le même jour, il était libéré, grâce à l'intervention de Barère. Savalette réussit à conserver ses fonctions de commissaire à la Trésorerie pendant toute la Terreur¹¹.

Les *Mémoires* de Barère nous le montrent en relations avec de nombreux contre-révolutionnaires. Ayant besoin d'argent pendant l'exercice de ses fonctions au Comité de Salut public, il emprunta 16 000 francs à un abbé, ancien chapelain du roi à Versailles et ami de son père. Il fit dîner Robespierre avec son coadjuteur et neveu du cardinal archevêque de Sens, Loménie de Brienne. Il sauva de la guillotine deux cousins nobles : MM. Le Couteux de Canteleu, etc.¹².

La Convention avait décrété, le 16 avril 1794, qu'aucun noble ne pourrait habiter Paris, ni les places fortes ni les villes maritimes, pendant la durée de la guerre. Mais Barère, s'appuyant sur « plus de cent pétitions » et soutenu en l'occurrence par Couthon, avait obtenu un adoucissement à cette dure injonction : un article additionnel du décret autorisa le Comité de Salut public à retenir, par réquisition spéciale, les ci-devant nobles dont il croirait « les moyens utiles à la République ». Barère utilisa très largement ce droit de réquisition. « J'expédiai, raconte-t-il, plus de 6 000 réquisitions individuelles pour les causes les plus légères. [...] C'est par ce moyen que je sauvai, par exemple, la vie à M. de Paraza, président à mortier au parlement de Toulouse »¹³. Les services rendus par Barère à la Réaction ne seront pas oubliés. Lorsque, après Thermidor, la répression s'abattra sur les terroristes,

l'ancien membre du Comité de Salut public échappera de justesse à la déportation : « Le prisonnier, écrit Macaulay, parvint probablement avec le concours de quelques puissants personnages, à s'enfuir de Saintes et à se retirer à Bordeaux »¹⁴.

Carnot, nous rapporte son fils, utilisa sa situation au Comité de Salut public pour arracher à la guillotine et protéger d'innombrables suspects¹⁵. Lindet sauva les anciens officiers municipaux de Conches (Eure), menaçant de démissionner du Comité de Salut public s'il n'obtenait pas satisfaction. La municipalité de Conches était l'objet d'une grave accusation. 12 000 boulets étaient entreposés dans le territoire de la localité. Elle les avait laissés enlever, sans opposer aucune résistance, par l'armée fédéraliste de Buzot. En période de guerre civile, de tels actes sont passibles de la mort. Les municipaux de Conches avaient été déferés au Tribunal révolutionnaire. Mais ils trouvèrent au Lindet un défenseur ardent¹⁶. « Nous avons éclairé et pacifié les départements, plaida celui-ci, nous ne les avons pas vaincus. On ne traite pas neuf départements, capables de former un État, comme l'on traite des assassins. » Le 5 janvier 1794, Lindet courut chez Barère et chez Carnot, leur exposa l'affaire, le danger qui menaçait les officiers municipaux : « Rends-toi au Tribunal, me dirent-ils, nous approuvons tes vues, nous en parlerons ce soir, quand nous serons assemblés et réunis avec le Comité de Sécurité générale. » Sans perdre un instant, Lindet se rendit au Tribunal, jeta toute son autorité de membre du Comité de Salut public dans la balance, obtint le renvoi de la suite des débats au lendemain. Dans cet intervalle, les deux Comités se réunirent.

Lindet était un homme indispensable. Il dirigeait avec autorité les subsistances. Le ravitaillement du pays et des armées dépendait de lui. On ne pouvait rien lui refuser. « Robespierre et la Montagne avaient pour lui des égards particuliers », note Durand de Maillane¹⁷. Les Comités décidèrent d'inviter l'accusateur public à suspendre la procédure engagée contre les officiers municipaux de Conches. Mais Lindet n'était pas encore satisfait. Il eût voulu un ordre écrit. Robespierre s'y opposa, déclarant qu'un pareil arrêté serait contraire aux règles de l'ordre judiciaire, que la suspension indéfinie des débats était tout ce que l'on pouvait consentir et que l'accusateur recevait, dans ce sens, un ordre verbal¹⁸. Mais les défenseurs des municipaux de Conches s'obstinèrent. Le 7 février, ils réussirent à amener l'affaire devant la Convention. Lindet recommença sa plaidoirie. Et l'Assemblée décida — par écrit cette fois — de surseoir à l'instruction de la procédure engagée au Tribunal révolutionnaire. Lindet avait gain de cause¹⁹.

Les grands spécialistes abritaient dans leurs propres bureaux des contre-révolutionnaires avérés. « Je te préviens, écrivait le comte Jullien à Barère, le 23 décembre, que maints aristocrates ou fédéralistes ont quitté les départements pour aller occuper des places dans l'ombre des bureaux du ministère [...] et qu'il serait très utile que la liste de tous ces commis ou employés fût imprimée et adressée aux sociétés populaires qui auraient à donner des renseignements curieux sur la plupart des individus »¹. Mais Barère, sans doute, ne tint aucun compte de cet avertissement. Il avoue lui-même, dans ses *Mémoires* : « Il y avait dans les bureaux de la correspondance et de l'Instruction publique dépendant du Comité quelques nobles qui s'y étaient réfugiés comme dans un asile. Je leur conservai cet asile »². Barère maintint de nombreux suspects en fonction dans le personnel diplomatique³. Robespierre devait le lui reprocher (un peu tard) le 8 thermidor : « Presque tous les agents employés chez les puissances étrangères ont trahi ouvertement la République avec une audace impunie jusqu'à ce jour »⁴. Au ministère des Affaires étrangères, les sans-culottes étaient rares. On y retrouvait « les traces des anciens usages de la monarchie »⁵.

Cambon avait pour collaborateurs immédiats des hommes dont la fidélité à la Révolution était plus que douteuse : Ramel-Nogaret, ancien avocat du roi au présidial de Carcassonne; Bial, ancien avocat au parlement de Grenoble. Il avait placé à la Trésorerie un nommé Lhermina, qui avait été chassé des Jacobins en 1792 « pour n'avoir donné aux dons patriotiques que 30 livres, bien qu'il eût 15 000 livres de rente et son emploi de 12 000 livres »⁶. « Quels sont les administrateurs suprêmes de nos finances? devait s'écrier Robespierre le 8 thermidor. Des Brissotins, des Feuillants, des aristocrates et des trépassés connus. » Et il mettait nommément en cause Ramel de Nogaret et Lhermina, ce dernier taxé de « contre-révolutionnaire hypocrite »⁶.

Cambon conserva aux anciens officiers des finances la place qu'ils occupaient sous l'ancien régime⁷. Gaudin, commissaire à la Trésorerie nationale, rapporte, dans ses *Mémoires*, qu'il y maintint et protégea contre les sans-culottes quelque 300 employés dépourvus de certificats de civisme⁸.

¹ V, plus loin, p. 440.

Quant à Carnot, il s'entoura des conseils d'officiers d'ancien régime, généralement de souche aristocratique, et, en tout cas, de mentalité réactionnaire. L'un d'eux, Lacuée, mérite une mention particulière. Lacuée était l'ami du Girondin Servan, dont il fut pendant quelque temps l'intérimaire au ministère de la Guerre, après le 10 Août. Il avait blâmé l'insurrection parisienne et ne cachait pas les sentiments d'hostilité que lui inspirait la Commune de Paris⁹. Il fut candidat au ministère de la Guerre en remplacement de Servan. Mais quand, le 3 octobre 1792, la Convention procéda à l'élection du ministre, un représentant demanda que son nom fût rayé de la liste des candidats car il avait toujours « mal voté » (c'est-à-dire voté avec la droite) à l'Assemblée Législative. C'est en vain que le Girondin Vergniaud prit sa défense¹⁰. Envoyé en mission à l'armée des Pyrénées avec Carnot, il ne cessa de débâter contre le ministre Pache, que la Convention lui avait préféré. Par contre, il assurait Carnot de son « tendre et inviolable attachement » (que celui-ci lui rendit en le faisant nommer maréchal de camp) et il eut avec le successeur de Pache, le réactionnaire Beurnonville, des rapports « empreints de cordialité et de confiance »¹¹.

Lorsque, le 4 avril, la Convention dut élire un successeur à Beurnonville, sa candidature n'eut aucun succès, bien qu'elle fût patronnée par Carnot¹². A la fin d'avril, sa conduite le rendit suspect au Comité de Salut public, qui raya son nom de la liste de confiance des généraux, malgré la protection que lui accordait Barère. Il acheva de se compromettre en se laissant plus ou moins entraîner dans la rébellion des autorités girondines de Toulouse. Le 17 juin, les corps constitués de cette ville ayant appris sa destitution, plusieurs orateurs firent « un éloge emphatique et grandiloquent » de cette « victime des factieux de Paris ». Tandis que les représentants en mission à Toulouse couraient les plus grands dangers, un certain Barras fit décider par l'assemblée que Lacuée était « sa divinité tutélaire ». On parla de « marcher contre l'inférieure ville qui recèle les anarchistes les plus dangereux » et l'on offrit à Lacuée de prendre la tête de cette expédition. Il eut la prudence de se dérober, mais tout en se montrant sensible à l'offre qui lui était faite¹³. Le 24 juin, Baudot, un des représentants rescapés de Toulouse, rapporta avec indignation à la Convention que Lacuée avait été amené en triomphe à cette séance, qu'on y avait crié : « Vive Lacuée, au diable la Montagne ! »¹⁴. L'ami de Carnot fut rappelé aussitôt à Paris. Il risquait la guillotine. Mais, grâce aux hautes protections dont il bénéficiait, il ne fut pas même inquiété. Il put se retirer tranquillement dans sa

province, d'où il entretenait une correspondance suivie avec Carnot. Il lui envoyait, une fois par semaine au moins, des notes sur la guerre d'Espagne, et son correspondant lui répondait aussi régulièrement¹⁵. Tel était le genre d'hommes dont l'« organisateur de la victoire » écoutait les conseils, et non seulement par nécessité : par penchant naturel.

Il semble qu'indépendamment du cas particulier de Lacuée, Carnot ait groupé autour de lui un « Comité militaire » composé d'une quinzaine d'officiers de l'ancien régime, la plupart appartenant à l'artillerie ou au génie. Le général Herlaut cite parmi eux l'ingénieur d'Arçon, Laffitte, l'artilleur Bosing, le commandant du génie Larivière, l'ingénieur militaire Latour.* « Le Comité, écrit-il, préparait directives et plans de campagne que Carnot entérinait »¹⁶. Sur la proposition de Carnot, le Comité de Salut public arrêta, le 12 février 1794, que les officiers d'artillerie et ceux du génie « qui se trouvaient destitués ou suspendus de leurs fonctions, par la seule raison qu'ils auraient été ci-devant nobles ou privilégiés [...] [seraient] maintenus ou rétablis provisoirement dans leurs fonctions »¹⁷. Parmi les collaborateurs de Carnot, « sortis tous de l'ancienne armée », Albert Sorel cite, en outre, le marquis de Montalembert, Favart¹⁸ et Hippolyte Carnot, le marquis de Marescot, du génie, ainsi qu'un certain d'Obenheim, officier d'artillerie, dont il nous dit qu'il avait trahi la Révolution en passant de l'armée de l'Ouest à l'insurrection vendéenne. Fait prisonnier par les républicains, ce traître fut sauvé par Carnot, qui en fit un de ses collaborateurs. Par la suite, d'Obenheim devait participer au mouvement royaliste du 13 vendémiaire (4 octobre 1795)¹⁹. « L'aristocratie militaire est protégée », s'écria Robespierre, le 8 thermidor, un peu tard, mais en connaissance de cause²⁰.

17

La sans-culotterie dénonce les grands spécialistes.

Les professeurs démocrates se sont efforcés d'effacer de la Révolution toute trace de la lutte de classes. Ils ont marié l'eau avec le feu, réconcilié a posteriori sans-culottes et grands spécialistes, les présentant comme associés dans la grande entreprise de défense nationale. Mais les plébéiens jacobins et les sans-culottes comprirent fort bien, beaucoup mieux que ces historiens, qui détenait la réalité du pouvoir politique. Ils ne se firent aucune illusion sur la mentalité, sur les agissements

* Pour ces noms, V. Index à la fin du f. II.

des grands spécialistes et ils leur témoignèrent, en toute occasion, la plus vive méfiance, la plus franche hostilité.

On a vu plus haut * avec quelle âpreté un Vincent dénonça Cambon et Barère, adversaires de Bouchotte, protecteurs de Custine. Aux derniers jours de sa vie, Marat, qui marchait la main dans la main avec Vincent, dénonçait inlassablement les « endormeurs du Comité de Salut public »¹. En particulier, il considérait Barère comme « l'un des hommes les plus dangereux, politique fin et rusé, habitué à nager entre deux eaux [...] et à faire échouer toutes les mesures révolutionnaires par l'opium du modérantisme ». Si Barère détestait Bouchotte, c'était sans doute qu'il convenait « à ses vues secrètes qu'aucun patriote prononcé ne soit au timon des affaires »².

A la veille de mourir, l'Ami du Peuple poussa un suprême cri d'alarme : « Que penser du Comité de Salut public ou plutôt de ses meneurs ? [...] Les meneurs sont très criminels de remplir si indignement leurs fonctions. Dans le nombre, il en est un que la Montagne vient de renommer très imprudemment et que je regarde comme l'ennemi le plus dangereux de la patrie. C'est Barère. [...] Quant à moi, je suis convaincu qu'il nage entre deux eaux pour voir à quel parti demeurera la victoire ; c'est lui qui a paralysé toutes les mesures de vigueur et qui nous enchaîne de la sorte pour nous laisser égorger »³. Hébert, faisant écho au grand disparu, dénonça peu de temps après le « bateleur Barère »⁴.

Le 8 juillet, aux Jacobins, Chabot s'en prit vivement au Comité de Salut public : « Dès la fin du mois dernier, le Comité de Salut public vous a mis dedans. Il vous a dit : " Nos pouvoirs sont expirés ; voulez-vous en nommer d'autres ? Voulez-vous nous les continuer ? " Le choix n'était pas fixé ; le président met aux voix avec précipitation, et le Comité fut conservé. » Chabot attaqua violemment Cambon et son collaborateur Ramel-Nogaret. « Le Comité des Finances, s'écria-t-il, est contre-révolutionnaire enragé »⁵.

Cambon et Barère furent bientôt, aux Jacobins, l'objet de nouveaux assauts. Le 25 août, Dufourny observa que, « le Comité de Salut public ayant été renouvelé, il était nécessaire que celui des Finances le fût aussi ». « Il est bien étonnant, déclara-t-il, que les mêmes hommes qui furent renvoyés du premier siègent encore dans le second, et que ceux qui n'y devraient pas être soient ceux qui y ont le plus d'influence »⁶. C'était un coup direct à Cambon. Le lendemain, le même Dufourny rappela qu'au mois d'avril Cambon avait obati-

* V. plus haut, p. 242.

ment refusé des avances de fonds à la Commune de Paris et que Pache ne réussit à obtenir qu'une somme de 100 000 écus. « Cambon ne lâcha rien »⁷. Hébert, dans son journal, reprit le grief contre « le gentilhomme Barère et les autres bougres du Comité »⁸.

Le 3 septembre, aux Cordeliers, Vincent fulmina contre Barère, « cet homme, tantôt montagnard, tantôt modéré, qui paralyse toutes les opérations du Comité de Salut public », et demanda « que ce caméléon politique soit expulsé et que l'Assemblée se purge enfin de tout le venin accumulé dans ses comités ». Le 4, aux Jacobins, nouvelle attaque. Claude Royer rapporta qu'un témoin avait entendu Barère et Cambon dire, au début de la révolte fédéraliste : « L'état dans lequel se trouvent aujourd'hui Lyon et Marseille n'est pas un état de rébellion ; leurs demandes sont justes et leurs réclamations légitimes. » Et l'orateur, répondant à Robespierre qui avait pris la défense de Barère, persistait à croire que « Barère a tenu une marche tortueuse dans la Révolution, et que, si le côté droit eût triomphé, Barère serait aujourd'hui à ses pieds, et insulterait les Jacobins anéantis »⁹.

De son côté, Hébert poursuivait sa campagne : « Pourquoi, contre, certains montagnards de nouvelle fabrique, qui jappaient comme des roquets, il y a quelques mois, au milieu des trappes du Marais, ne sont-ils pas aussi regardés comme suspects ? [...] Je me souviendrai toujours du rapport de M. Barère de Vieuzac sur les événements du 31 mai. [...] Si M. Barère paraît aujourd'hui converti, je ne m'y fie pas plus qu'à la religion d'Henri IV. » Et il reprochait au « cafard Cambon » d'avoir, en avril, saboté l'approvisionnement de Paris¹⁰.

Quelques jours après, il répondait à ceux, sans doute les robespierristes, qui le pressaient de modérer ses attaques : « Père Duchesne, me dit-on. [...] Songe donc que nous avons besoin de bougres qui, dans les moments périlleux, nous donnent à propos deux ou trois grands coups de gueule, pour faire trembler les aristocrates. [...] Pourquoi harcèles-tu sans relâche M. Barère de Vieuzac ? [...] A tous péchés miséricorde. [...] Nous devons tendre les bras à ceux qui veulent se rallier à nous. » Mais le Père Duchesne, qui était sans doute bien renseigné, ne voulait pas en démordre : « Ceux qui soupent tous les soirs avec des muscadins, répliquait-il, ne sont pas [...] de francs républicains »¹¹.

Périodiquement, l'offensive était reprise aux Jacobins contre Barère. Le 15 octobre, un nommé Sentex y développa un véritable réquisitoire : « Je déclare qu'il y a des distinctions à faire

parmi les membres qui le composent [le Comité de Salut public]. Robespierre, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, etc., méritent, par la pureté de leur civisme, tous les éloges des patriotes; mais je ne peux pas avoir une opinion aussi favorable d'un homme qui, avant la Révolution, acheta un petit et très petit fief qui allongeait son nom de quatre voyelles [...] qui fut constamment l'ennemi de Marat et des francs Jacobins, l'ami des Girondins tant qu'il les a crus les plus puissants et qui ne les a abandonnés que pour n'être pas enveloppé dans leur ruine [...]; celui, enfin, qui s'est fait un parti pour établir ses parents et ses amis dans toutes les places avantageuses; cet homme est Barère. [...] Il faut que le masque tombe; je vais le lever. Barère nagea entre deux eaux jusqu'au 31 mai; il maintint longtemps l'inertie dans la Convention, et le plus grand de ses crimes, à mes yeux, c'est d'avoir été d'un Comité qui, ayant 50 millions à sa disposition, n'a pas été instruit de ce qui se passait à Marseille, à Lyon, à Toulon, ou qui, s'il l'a été, ne l'a pas évité »¹².

Le 28 novembre, nouvelle attaque. Dufourny reprocha à Robespierre d'avoir invité les patriotes à ne pas attaquer le Comité de Salut public. « Les patriotes, déclara-t-il, trouvent que Barère est faible »¹³. Barère, dans ses *Mémoires*, relate cet épisode avec une colère que les années n'ont pas apaisée : « On trouvera dans les journaux des Jacobins et dans le *Journal de la Montagne* la motion homicide faite à cette époque contre moi par un nommé Dufourny, président du département de la Seine. Il m'avait déjà signalé depuis longtemps comme un aristocrate dangereux au milieu du Comité de Salut public. » Et Barère ajoute : « En entrant au Comité le lendemain, Carnot, qui lisait attentivement les séances du Club des Jacobins, vint à moi et me dit : "Tu seras bientôt mis en accusation, te voilà lancé aux Jacobins, mais on t'a ajourné" »¹⁴. Carnot n'avait pas tort de s'inquiéter : il sentait bien que Barère était le bouc émissaire des grands spécialistes et que les attaques dirigées contre l'un d'eux en particulier — celui qui paraissait le plus souvent en public — les visaient tous. Lui-même fut d'ailleurs attaqué nommément à plusieurs reprises. A son retour de l'armée du Nord, après Wattignies (16 octobre), le représentant du peuple Duquesnoy le dénonça au Comité de Salut public; il l'accusa « d'avoir introduit le modérantisme dans l'armée; d'avoir refusé son adhésion pure et simple à la révolution du 31 mai »¹⁵. Le 8 novembre, Hébert invita les Jacobins à entendre Celliez, « patriote connu », qui arrivait de l'armée du Nord. Celliez dit entre autres que Carnot cherchait à faire avancer son frère¹⁶. Cette accusation se trouva

justifiée par la suite; aux Cordeliers, le 4 mars 1794, Hébert déclara : « On doit nommer au ministère de la Guerre un Carnot, ex-Constituant, Feuillant, frère de Carnot, du Comité de Salut public, imbécile ou malveillant, et général à l'armée du Nord. [...] C'est ainsi qu'on veut ressusciter Beurnonville et Dumouriez »¹⁷.

Le général Herlaut qui a trop tendance à atténuer les antagonismes de classes au sein de la Montagne, estime qu'« on ne pourrait attacher une importance réelle à ce discours d'Hébert ». Et il motive ainsi son appréciation : « Il ne semble pas que Carnot ait fait partie de la faction des Indulgents »¹⁸. Sans doute, mais Carnot ne cessa de détester et de combattre sourdement, tandis que les dantonistes le faisaient à visage ouvert, les plébéiens du ministère de la Guerre*.

Lindet, lui aussi, fut mis en cause. Au début d'octobre, des dénonciations furent portées contre lui. On lui reprocha de n'avoir pas employé des « mesures énergiques » en Normandie¹⁹. Le 10 novembre, aux Jacobins, Hébert demanda le rappel de tous les représentants en mission en Normandie : « Lindet lui-même », s'écria-t-il, y a soutenu le fédéralisme »²⁰.

18

Robespierre les cautionne.

Si les grands spécialistes avaient détenu seuls le pouvoir, le vrai visage, le visage de classe du Comité de Salut public fût apparu aux yeux de tous. Pendant la période où la bourgeoisie révolutionnaire jugea indispensable de s'appuyer sur la sans-culotterie, d'acheter son concours par un certain nombre de concessions, il était nécessaire que d'autres hommes fussent associés au gouvernement. Ces hommes cautionnèrent les grands spécialistes vis-à-vis de l'avant-garde populaire; ils jouèrent le rôle de médiateurs entre bourgeois et bras nus. En même temps, ils endossèrent la responsabilité des décisions purement politiques et notamment celle des mesures de Terreur que les grands spécialistes jugeaient inévitables, mais dont ils préféraient ne pas se souiller trop visiblement les mains. Tel fut le rôle de Robespierre et de son équipe.

Robespierre appartenait à une catégorie intermédiaire entre les grands spécialistes et les plébéiens. Il tenait plutôt à la petite qu'à la grande bourgeoisie. Michelet note que la « médiocrité d'or » était son idéal en politique, en fortune, en habitudes

* V, t. II, pp. 35-38, 140-143.

et en tout » et il précise que ses vêtements « donnaient l'idée d'un rentier d'une aisance médiocre, le type même que Robespierre avait en esprit : l'homme de trois mille livres de rente »¹.

Robespierre correspondait assez bien à la définition que Marx donne du petit bourgeois : « Le petit bourgeois [...] se vante, dans le for intérieur de sa conscience, d'être impartial, d'avoir trouvé le juste équilibre. [...] Un tel petit bourgeois divinise la contradiction, car la contradiction est le fond de son être. Il n'est que la contradiction sociale mise en action »². Robespierre jouissait de la confiance de la bourgeoisie révolutionnaire qui avait reconnu en lui un homme de sa classe. Et il jouissait d'un immense prestige auprès des plébéiens et des sans-culottes. Il était l'entremetteur né, le conciliateur par excellence. Donnant des gages à gauche et des gages à droite, penchant tantôt vers la gauche et tantôt vers la droite, déconcertant ses propres partisans par les sautes imprévues de son opportunisme, mais suivant, à travers tous ces détours, une ligne relativement rectiligne, toujours sur la corde raide, mais ne perdant jamais l'équilibre, il incarna une nécessité historique, il fut le lien vivant entre la bourgeoisie et la plèbe. Cet homme unique, irremplaçable, sut éviter la scission latente au sein du tiers état. Il fut l'écran qui dissimula aux masses populaires le visage de classe du Comité de Salut public.

Ses origines, son passé politique le prédisposaient à ce jeu double. Robespierre était issu d'une « bonne famille ». Par son aspect extérieur, par son genre de vie, par le choix de son entourage, il était fort peu plébéien. A Arras, « son existence, écrit Gérard Walter, est celle d'un bourgeois moyen, rangé, très ordonné, vivant confortablement, en dehors de tout souci d'ordre matériel »³. A Paris, il vécut, note Jaurès, « dans un large bien-être et dans une sorte de sécurité raffinée »⁴. Il n'avait ni le langage ni les manières du peuple. « Jamais, observe Michelet, il ne se montra dans les foules. Sa correcte tenue de ci-devant l'eût fait paraître prodigieusement déplacé »⁵. Une aversion physique l'éloignait de la foule dont il redoutait la violence élémentaire. Toute sa vie, il a craint d'être débordé par le torrent populaire. Un bref coup d'œil sur sa carrière avant 1793 suffit à nous renseigner. Chaque fois que le peuple était descendu dans la rue, il avait cherché à prévenir la crise, à amortir le choc. Au cours de la bagarre, il s'était éclipsé, était rentré sous terre, avait fait le mort. Puis, l'émeute passée, on l'avait vu réapparaître pour canaliser et apaiser le mouvement, pour en recueillir le bénéfice politique.

A la manifestation du Champ de Mars (17 juillet 1791), il avait tenté de calmer la foule, puis, n'y ayant pas réussi, il

s'était efforcé de rassurer les hommes d'ordre : « Nous ne sommes point des factieux, etc. »⁶. Peu avant la chute de la monarchie, en mai 1792, il s'était proclamé partisan de la monarchie constitutionnelle, il avait reproché au Girondin Brissot d'avoir réclamé l'abolition de la royauté. Au journal qu'il créait il avait donné pour titre : *Le Défenseur de la Constitution*. « C'est la Constitution, écrivait-il, que je veux défendre, la Constitution telle qu'elle est. [...] Il faut aux bons citoyens un point d'appui et un signal de ralliement; je n'en connais point d'autre que la Constitution »⁷. Jaurès, à cet instant de sa carrière, le dépeint ainsi : « Sa politique, à ce moment, était à la fois très défiante et très conservatrice. Il voulait qu'on surveillât de très près la cour, les généraux, mais qu'on ébranlât le moins possible le système constitutionnel. Au fond, Louis XVI lui apparaissait une garantie nécessaire contre la grande faction des remplaçants. » Et l'historien, après avoir montré que sa préoccupation était d'« éviter le plus possible les secousses et les surprises », ajoute : « Il est comme Mirabeau : un des plus démocrates et aussi un des plus conservateurs parmi les révolutionnaires »⁸. Après le 10 Août, il avait, d'abord, poussé la Commune insurrectionnelle à la résistance contre l'Assemblée. Puis soudain, il avait fait volte-face : le 30 août, l'Assemblée ayant cassé la Commune et décidé son renouvellement, il invitait, le lendemain, le Conseil général à « obéir à la loi » (ce en quoi, d'ailleurs, il ne fut pas écouté)⁹. De même, le 12 octobre, son alter ego Couthon lâchait, à la surprise et au mécontentement des Jacobins, qu'en face des « intrigants » de la Gironde, il y avait « un parti de gens à principes exagérés, dont les moyens[...] tendent à l'anarchie »¹⁰. (La Société refusa de le suivre : « Coup grave pour Robespierre », note Michelet¹¹.)

Malgré Robespierre avait un sens instinctif du peuple. Bien que de famille aisée, il avait connu dans sa jeunesse la gêne. Petit avocat de province, sans causes, il était, à la veille de 1789, profondément aigri¹². Et la Révolution lui était apparue comme une occasion inespérée de prendre sa revanche. Seul le peuple, en balayant le vieux monde, pouvait l'y aider. Aussi embrassa-t-il avec ardeur la cause populaire. Dès sa première campagne électorale, il se fit le défenseur d'humbles artisans. Il avait rédigé le cahier des doléances des savetiers mineurs d'Arras et demandé qu'on indemnîsât les artisans qui avaient participé aux opérations de l'assemblée électorale¹³. Élu député, il fut un des rares représentants qui se cherchèrent des appuis en dehors de l'Assemblée, parmi les masses. Il avait deviné que les bourgeois conservateurs de 1789 qui lui barraient la route seraient balayés « comme de faibles insectes » par le « cours irrésistible de la

Révolution »¹⁴. En toutes occasions, il intervint en faveur des sans-culottes et s'acquit rapidement une grande popularité. C'est ainsi qu'il combattit vivement le système censitaire qui barrait aux non-possédants l'accès des urnes¹⁵. Incapable de parler le langage du peuple et d'emprunter à celui-ci ses manières, il avait cependant une intuition remarquable de ce que sentait et voulait la masse; il trouvait, avec une sûreté rarement en défaut, les arguments, les formules qui la mettaient en confiance, qui l'apprivoisaient, qui la détournait de l'action illégale et violente.

Nous avons vu Robespierre à l'œuvre dans la période qui précéda la chute des Girondins *. Nul autre que lui n'eût pu mener à bien pareille entreprise, n'eût réussi comme lui à jouer avec le feu sans allumer l'incendie. Il était dépourvu — de son propre aveu — de toutes connaissances techniques. Il ne comprenait rien à l'économie politique ni aux finances. Le 8 Thermidor, répondant à Cambon, il s'écria : « S'il est quelque chose qui ne soit pas en mon pouvoir, c'est de paralyser la Convention, et surtout en fait de finance. Jamais je ne me suis mêlé de cette partie »¹⁶. Il était fermé à l'art militaire **. Mais il savait comme nul autre diriger l'opinion. Lisant avec soin les rapports qui lui parvenaient des représentants en mission, des agents nationaux, des indicateurs de police, attentif à tous les courants d'opinion, il connaissait admirablement la « température » du pays. Il avait un flair affiné, un opportunisme jamais en défaut. Il prévoyait les changements de temps et de vent. Il savait le moment exact (ni trop tôt ni trop tard) où tel pas en avant (ou en arrière) devait être fait, telle volte-face opérée.

Son association avec les grands spécialistes répondait à une nécessité profonde. Il n'eût pu se passer de la science financière de Cambon, des talents militaires de Carnot. Et, réciproquement, les Cambon, les Carnot ne pouvaient rien s'ils n'avaient à leurs côtés un homme capable de maîtriser l'opinion, de capter, de mettre à leur disposition, de faire servir à la réussite de leurs combinaisons financières et militaires l'énergie primitive des bras nus; un homme, enfin, qui sût les préserver de l'animosité des sans-culottes.

Les grands spécialistes n'eurent pas besoin de se défendre eux-mêmes contre les attaques des plébéiens; Robespierre, en toutes circonstances, répondit pour eux, les cautionna. Le 14 juin, aux Jacobins, il prit nettement le parti des « endormeurs » du Comité de Salut public : « Il est des moments où j'ai jugé sévèrement ce Comité; mais, d'après un sérieux examen,

* V. plus haut, pp. 126 sq.

** V. t. II, pp. 259-260.

je me suis convaincu que ce Comité désirait sincèrement le salut de la République, et il est impossible que des hommes occupés d'intérêts aussi pressants que multiples ne soient pas exposés à des surprises. Il faut les juger par l'ensemble de leurs travaux, et non pas par leurs opérations partielles. » Et, devinant le malaise que ce langage provoquait dans son auditoire *, il ajouta avec un réflexe de défense : « Ne croyez pas que je prêche le modérantisme »¹⁸.

Le 28 juin, toujours aux Jacobins, il reprit son plaidoyer : « Le Comité de Salut public qui n'est pas, comme on vous l'a dit, contre-révolutionnaire, qui a commis des fautes qu'on peut et qu'on doit lui reprocher, mais qu'il faut surtout s'abstenir de dénoncer avec plus de fureur qu'on ne dénonçait les Brissotins et les Guadet, vous fournira les moyens de réprimer l'audace de ces hommes qui [...] cherchent à attirer le soupçon sur ceux qui ont été jusqu'à ce jour les soutiens du peuple »¹⁹.

Le 8 juillet, répondant aux attaques de Chabot, il s'écria : « Chabot m'a paru trop exalté; il s'indigne de ne point voir arriver le Comité de Salut public à une perfection qu'il ne cesse d'envisager. [...] Rendons-lui nous-mêmes la justice de dire qu'il a quelquefois bien mérité de la patrie. [...] Vu les grandes et importantes affaires dont il est chargé en ce moment, je crois qu'il serait impolitique d'appeler la défaveur du peuple sur un Comité en qui réside le salut de l'État »²⁰. Deux jours après, le Comité était renouvelé. Ainsi, Robespierre, à l'avance, plaïdait en faveur du maintien au pouvoir des grands spécialistes.

Le 24 juillet, il s'opposa à ce que la Société envoyât une députation au Comité pour l'inviter à réorganiser promptement le ministère de la Guerre : « C'est user le crédit de la Société que d'envoyer à chaque instant des députations au Comité de Salut public. [...] Il est ridicule de vouloir tenir le Comité de Salut public en lisière. On doit supposer que le Comité est composé d'hommes d'esprit et de politiques, qu'il sait jusqu'à un certain point comment il doit en user, et l'on devrait bien s'en rapporter à lui un peu davantage »²¹.

Mais ce langage était loin de plaire aux sans-culottes. Le surlendemain 26, un orateur anonyme ayant repris l'argumentation de Robespierre, « les cris et les huées, rapporte le procès-verbal de la séance, le forcent au silence et à descendre de la tribune »²².

Robespierre ne se laissa pas démonter. Le 4 septembre, il prit la défense de Barère contre Claude Royer : « Quant à Barère, j'aurais peut-être plus d'une raison de m'en plaindre; car Barère

* L'avant-veille, le 12 juin, Legendre, essayant de prendre la défense de Robespierre, avait été coupé de murmures et d'interruptions et Robespierre avait parlé d'abandonner la carrière politique¹⁷.

m'attaqua personnellement dans un temps où mes ennemis réunissaient tous leurs efforts contre moi *; mais je ne sais pas me souvenir des injures particulières quand il s'agit du salut public. Je déclare donc que j'ai toujours vu dans Barère un homme faible, mais jamais l'ennemi du bien public. [...] Depuis que Barère, éclairé sur les grands crimes d'une faction, dont il n'avait pas d'abord connu toute la scélératesse, a trouvé l'occasion de témoigner combien il abhorrait leurs principes, il l'a fait énergiquement. Enfin, il a été chargé d'être auprès de la Convention nationale l'organe du Comité de Salut public, chaque fois qu'il a été utile de lui faire connaître notre travail, il a rempli cette mission avec un zèle, une énergie vraiment dignes d'un républicain »²³. Le 28 novembre, il se défendit contre le reproche d'avoir invité les patriotes à ne pas attaquer le Comité de Salut public. Et comme un orateur constatait que Barère était « faible », il répliqua avec vivacité : « Il n'est pas question d'inculper ici Barère; si on le discutait, je demanderais que la discussion s'ouvrit d'une autre manière, et je voudrais y rester étranger »²⁴.

Lorsque le représentant Duquesnoy vint, en novembre, dénoncer Carnot au Comité de Salut public, Robespierre, nous le savons par Carnot lui-même, prit sa défense²⁵. Il prit, de même, le parti de Carnot un jour où le Comité de Salut public avait décidé, à la majorité, sous la pression des Jacobins et contre le gré de Carnot, d'expulser les officiers nobles de l'armée. Robespierre survint et, par de « sages représentations », fit annuler le vote²⁶.

Cependant l'association entre Robespierre et les grands spécialistes ne dura pas toujours. Si des intérêts communs la cimentaient, elle renfermait aussi des germes de dissolution. Il y avait en Robespierre deux points faibles : sa tendance excessive à ménager la religion et sa répugnance à la guerre de conquêtes. Par ces traits, le jour où ceux-ci s'accusèrent, il cessa d'être l'homme représentatif de la bourgeoisie. C'est pourquoi nous le verrons, le contrat entre Robespierre et les grands spécialistes fut finalement rompu. Le premier n'hésita pas à dénoncer devant l'opinion publique, à menacer même de la guillotine les hommes qu'il avait si longtemps couverts et cautionnés; réciproquement, les Carnot, les Cambon, les Barère n'hésitèrent pas à éliminer, après l'avoir couvert d'injures, l'homme qui leur avait rendu d'inappréciables services et qui, au plus fort de la tempête, leur avait servi de garant vis-à-vis des bras nus **.

* V. t. II, p. 228.

** Ibid., pp. 223 sq.

CHAPITRE VIII

La collusion de Robespierre et de Danton

1. *La Révolution fait demi-tour.* — 2. *La victoire, victoire de l'ordre.* — 3. *Danton et Robespierre : ressemblances et dissemblances.* — 4. *Une idole depuis longtemps pourrie.* — 5. *De louches tractations avec l'étranger.* — 6. *Robespierre couvre Danton.* — 7. *Les fripons se font les champions de l'indulgence.* — 8. *La rentrée en scène de Danton.* — 9. *Comment Robespierre avait sauvé les 73 Girondins.* — 10. *En plein modérantisme.* — 11. *Sur le sentier de la paix?* — 12. *Le rapport du 17 novembre.* — 13. *Quelques médiateurs : Barthélemy à Berne, Soulayrie à Genève.* — 14. *Grouvelle à Copenhague, Noël à Venise.* — 15. *Bruits de paix à Paris.* — 16. *Un événement capital.*

1

La Révolution fait demi-tour.

Ainsi donc la bourgeoisie révolutionnaire, en dépit des apparences, avait conservé la réalité du pouvoir économique, la réalité du pouvoir politique. Elle avait conçu un plan hardi, téméraire au point que la Gironde le dénonça comme conduisant à l'anarchie : faire des concessions aux bras nus, sans leur céder d'essentiel. Elle s'était fixé un but, assigné des limites. Mais ce plan n'allait-il pas être bousculé, ces limites dépassées? L'avant-garde sans-culotte n'allait-elle pas exploiter la situation révolutionnaire créée par la bourgeoisie elle-même, et le torrent populaire s'engouffrer dans les écluses aussi imprudemment ouvertes? Les conditions objectives de l'époque ne permettraient-elles pas à l'avant-garde de battre la bourgeoisie à son propre jeu.

Un instant, on put croire que la Montagne était débordée. Un instant, le flot populaire déferla avec une violence qui

dépassait toutes les prévisions, qui menaçait de tout emporter. L'application des mesures de circonstance destinées à pallier, dans une certaine mesure, les effets douloureux de l'inflation allait-elle conduire à une étatisation de l'économie, à la mort du commerce privé, à la contrainte révolutionnaire des sans-culottes armés? Dérivé de sa direction première, le torrent venait battre violemment les murs de l'Église, menaçait non plus directement la propriété, mais, tout de même, les « bases morales » de la société bourgeoise, indispensables au maintien de l'ordre. Le plan conçu par la bourgeoisie montagnarde n'allait-il pas se retourner contre elle-même? Les cris d'alarme qu'avait poussés la Gironde avant de périr n'allaient-ils pas se trouver justifiés? N'allait-on pas, pour de bon, sombrer dans l'« anarchie »? On put le croire un instant.

Levasseur a tracé de cet instant un tableau saisissant : « Je l'ai déjà dit, nous avions calculé l'anarchie comme une force nécessaire; nous sentions que sans elle la révolution périssait sans soutien; il s'agissait seulement pour nous d'en rendre l'action profitable. » Mais l'action dépassa son but. On était tombé dans un état d'« anarchie flagrante » : « Il arriva ce qui doit toujours arriver quand on ne peut pas surveiller la croissance des fruits que l'on a semés; le torrent révolutionnaire, lancé par nous dans une voie utile, se débordait de toutes parts et renversait jusqu'aux digues salutaires que nous eussions voulu opposer à ses ravages. Ainsi nous avions voulu détruire le fanatisme et annihiler l'influence perverse de quelques prêtres, et le peuple fut poussé à l'athéisme et aux saturnales du culte de la Raison. [...] Ces misérables commencèrent à saper la société dans ses fondements et [...] cherchèrent à détruire du fond en comble tout ce qui constituait la nation française. [...] Sur le réquisitoire de Chaumette, la Commune de Paris prononça l'abolition du culte catholique [...] La religion fut foulée aux pieds »¹. Au travers de la campagne de déchristianisation, n'était-ce pas une révolution d'un type nouveau qui commençait? Mais non. L'avant-garde populaire n'était pas encore assez consciente et la bourgeoisie révolutionnaire était supérieure ment consciente. L'avant-garde populaire était encore incapable de s'emparer du pouvoir et la bourgeoisie révolutionnaire, au plus fort de la tempête, conservait en main, avec une souple fermeté, les rênes du pouvoir. Elle ne les lâcha pas une seconde. On put croire un instant qu'elle les lâchait. On avait mal regardé. Ses doigts nerveux gardaient leur prise*.

* Trotsky a remarqué qu'en 1917 la bourgeoisie libérale russe était enfermée dans un dilemme : d'une part, la Révolution était nécessaire à son développement, d'autre part, elle redoutait la Révolution. Son attitude

Pour sortir de l'état « d'anarchie flagrante », il suffisait à la bourgeoisie de vouloir : « Il ne fallait pour cela, écrit Levasseur, que diriger toutes les forces du gouvernement contre le débordement populaire. [...] Le gouvernement de salut public [...] dans cette circonstance [...] fit preuve d'une grande hardiesse et d'une peu commune habileté »³. Ce qui se produisit n'avait donc rien qui pût surprendre. Seuls les naïfs furent étonnés. Nous emploierons, au chapitre suivant, le mot de coup de théâtre pour marquer le caractère brusque, imprévu pour certains, d'un des principaux épisodes de ce retournement. Mais il n'y a jamais de coup de théâtre, aussi bien dans les phénomènes de la nature que dans ceux de la société. *Natura non facit saltus*. La rupture théâtrale est précédée d'une longue période d'incubation. Elle n'est que l'instant où l'imperceptible modification quantitative devient qualitative. Pour qui avait observé dans quelles conditions et dans quelles limites la bourgeoisie avait fait appel au concours des bras nus, il était prévisible qu'un jour elle dirait : halte-là!, qu'elle se refusait à faire un pas de plus en avant, qu'elle arrêterait, d'un geste, le torrent révolutionnaire.

La bourgeoisie réussit d'autant plus aisément à se faire obéir que les conditions matérielles de l'époque ne permettaient pas à la Révolution d'aller plus loin. Sur tous les plans : politique, économique, religieux, la révolution bourgeoise avait atteint, et même un peu dépassé, ses limites. Le mouvement révolutionnaire ne pouvait plus que refluer. Il y avait correspondance entre la volonté subjective de la bourgeoisie d'arrêter le mouvement et l'incapacité objective de la Révolution de pousser davantage vers l'avant. La Révolution française suivait fidèlement le « schéma des anciennes révolutions » que Trotsky résume en ces termes : « Poussée constamment renforcée des masses vers la gauche, aussi longtemps que cet élan ne se brise pas contre des obstacles objectifs. Alors commence la réaction »⁴.

Depuis quatre ans, par bonds successifs, avec des haltes, des reculs, suivis de nouveaux bonds en avant, la Révolution avait

avancée alla vers les masses populaires, leur lâcha un instant la bride; mais, à court délai, elle se sentit en danger de mort, tourna le dos aux masses, vint au secours de la société bourgeoise menacée par ces dernières⁵. Nous touchons ici à la différence fondamentale entre la Révolution française et la Révolution russe. La bourgeoisie montagnarde, malgré sa peur des masses, put se permettre, pendant un certain temps, de leur lâcher la bride; elle put laisser déferler le torrent, tout en tenant d'une main ferme le gouvernail. Finalement, elle dut, elle aussi, se retourner contre les masses, mais pas avant d'avoir assuré, grâce au concours de celles-ci, le triomphe de la révolution bourgeoise. Elle garda ainsi la direction de la Révolution, tandis qu'en Russie, la direction passa aux mains d'un parti se réclamant du prolétariat. (V. Introduction p. 33.)

toujours avancé. Nous voici au point culminant, au sommet de la courbe. Comme l'écrit Levasseur, « le mouvement révolutionnaire était parvenu à son maximum »⁵. Après un instant d'équilibre instable, la courbe va redescendre. Le phénomène est si précis qu'on pourrait presque repérer le moment exact où la marche en avant s'est arrêtée, où le recul a commencé. Babeuf, dans un éclair de lucidité, comme il en avait parfois, s'est posé la question : « On a marché, écrivit-il, à grands et rapides progrès [...] jusqu'à une époque; depuis, on a marché en sens rétrograde. [...] Précisons cette époque. Osons dire que la Révolution, malgré tous les obstacles et toutes les oppositions, a avancé jusqu'au 9 thermidor et qu'elle a reculé depuis »⁶. Le tribunal posait bien la question, mais je crois qu'il se trompait sur la date *. Le demi-tour s'est produit plus tôt. Michelet effleure la vérité de plus près lorsqu'il écrit : « La chute de la République date pour nous, non de thermidor, où elle perdit sa formule, mais de mars, d'avril où elle perdit sa vitalité »⁷. De même, l'historien allemand Bernhard Becker, lorsqu'il estime que la Réaction commença, non pas, avec la chute de Robespierre, comme on le croit généralement à tort, mais avec l'éclosion des hébertistes⁸. A mon avis, il faut remonter encore plus loin en arrière : à la fin de novembre 1793, quand Robespierre, réconcilié avec Danton, s'engagea avec celui-ci dans la voie de l'indulgence à l'égard des contre-révolutionnaires, de la sévérité à l'égard des ultra-révolutionnaires, lorsqu'il déclara la guerre aux déchristianisateurs.

2

La victoire, victoire de l'ordre.

Pourquoi le demi-tour se produisit-il à cette date et non à une autre? Presque tous les événements importants de la Révolution française ont été conditionnés par la guerre extérieure, par la fortune changeante des armes. Le mécanisme est à peu près invariable : chaque défaite militaire modifia le rapport des forces en faveur de l'avant-garde populaire, chaque victoire en faveur de la bourgeoisie. Dans le premier cas, en effet, la bourgeoisie appela les sans-culottes à l'aide; sous l'empire de la nécessité, elle leur fit concession sur concession; mais dès que le péril fut conjuré, elle ne les trouva plus aussi indispensables, elle se reprit, elle les écarta. La prise de Longwy le 23 août, et de Verdun, le 1^{er} septembre 1792, consolident le

* Trotsky commet, à mon avis, la même erreur de date, lorsqu'il écrit : « La Révolution française, durant quatre années, s'élève à son point culminant. A partir du 9 thermidor [...], elle a commencé à descendre »⁹.

pouvoir de la Commune insurrectionnelle, déchaînent une première vague de terreur. La défaite de Dumouriez à Neerwinden, le 18 mars 1793, marque le début d'un régime de salut public, à tendance, en grande partie, populaire. A la chute de Toulon, le 26 août 1793, correspondent les journées révolutionnaires des 4-5 septembre, la mise à l'ordre du jour de la Terreur, le maximum. Inversement, les victoires de Valmy, le 20 septembre 1792, et de Jemmapes, le 6 novembre 1792, marquent le déclin de la Commune insurrectionnelle de Paris, font du général Dumouriez l'homme de la situation, consolident le règne de la Gironde.

Le grand tournant s'est produit à la date que nous avons indiquée et non à une autre, parce qu'à l'automne de 1793 la fortune des armes a commencé de sourire à la République. Elle a rétabli une situation bien compromise, elle a remporté ses premiers succès. Succès à l'intérieur. En octobre, le « fédéralisme » était partout battu. La municipalité girondine de Bordeaux avait été renversée le 18 septembre; Lyon tombait, le 9 octobre; le 17, les Vendéens étaient écrasés à Cholet. Succès extérieurs : la menace d'invasion était parée. Les 10-16 octobre, par une manœuvre hardie, Carnot débloquent Maubeuge, battait les Coalisés à Wattignies. Le Comité de salut public ne cachait pas aux représentants près de l'armée du Nord l'enjeu de la bataille qu'ils allaient livrer. « Les troupes de Cobourg, leur écrivait-il le 23 septembre [...], menacent dès à présent Paris et par conséquent la République entière, dont on peut presque dire que l'existence actuelle dépend de la sûreté de Paris. [...] Joignez Cobourg avec des forces respectables. [...] Autrement la République est perdue; il ne reste plus qu'à se voiler la tête. [...] C'est entre Cambrai et Péronne que le sort de nous tous est fixé »¹.

Plus tard, Jourdan exprima l'avis que le déblocus de Maubeuge avait tourné en faveur de la France les chances de la guerre : si les alliés n'avaient pas subi cet échec « on est fondé à penser, écrivit-il, qu'ils seraient arrivés à Paris sans rencontrer de grands obstacles »². La reprise de Toulon, le 19 décembre, acheva de raffermir la République. Les représentants à l'armée des Pyrénées-Orientales, Milhaud et Soubrany, écrivirent au Comité de salut public, le 1^{er} février 1794 : « Le croiriez-vous? [...] Si Toulon eût été pris trois jours plus tard, Perpignan et Mont-Libre * étaient au pouvoir des Espagnols. Peut-être même tous les départements qui avoisinent les Pyrénées, en proie à la guerre civile, auraient-ils affecté aux

* Montpellier.

yeux de l'Europe le spectacle d'une nouvelle Vendée. [...] La prise de l'infâme Toulon a sauvé le Midi de la République et a démonté une grande partie des ressorts que les malveillants n'ont cessé de faire jouer pour y allumer la guerre civile »³.

Ces succès déterminèrent la bourgeoisie révolutionnaire à reprendre aux bras nus une partie du terrain qu'elle leur avait abandonné. Elle les avait appelés à l'aide quand elle désespérait de son salut. Elle leur avait fait des concessions, quand seule l'énergie plébéienne pouvait sauver la République. Le péril extrême était maintenant passé. Elle avait moins besoin d'eux. « Une partie de notre tâche, écrit Levasseur, était remplie; les royalistes de l'intérieur n'étaient plus à craindre; l'étranger était battu de toutes parts; il ne fallait plus songer qu'à amener paisiblement la transition entre le chaos révolutionnaire et l'ordre légal : c'est à quoi songeait chacun de nous. C'était le désir général »⁴. « Si j'ai profité, avouera plus tard Carnot, de l'enthousiasme général pour pousser la guerre avec une vigueur auparavant inconnue, ce (sic) été pour faire cesser plutôt (sic) l'état de crise où cet enthousiasme même mettait la nation »⁵. Le style est alambiqué, mais l'idée aisément perceptible : l'énergie plébéienne avait été nécessaire pour transformer la défaite en victoire, mais la victoire permettait de se dégager de la pression des bras nus.

La bourgeoisie allait désormais faire la guerre par d'autres moyens. Prise au dépourvu, manquant de cadres et d'armements, elle avait dû improviser, recourir à la seule arme immédiatement disponible : l'énergie des sans-culottes. Désormais, elle allait pouvoir travailler, par ses moyens propres, à parachever la victoire. Sa supériorité sur les puissances coalisées avait résidé, tout d'abord, dans la fougue de ses armées de volontaires. A la furia de ceux-ci, elle allait ajouter et peu à peu substituer une technique militaire, une technique industrielle, une technique administrative, comme n'en possédait aucune autre puissance en Europe et que permit seul le régime dictatorial (on dirait aujourd'hui totalitaire) qu'elle se donna. La guerre plébéienne, la guerre par en bas, prenait fin. La guerre bourgeoise, la guerre par en haut, commençait.

3

Danton et Robespierre : ressemblances et dissemblances.

Pour réussir l'opération qui allait provoquer l'arrêt brusque puis le recul de la Révolution, il fallait à la bourgeoisie révo-

lutionnaire un solide point d'appui dans l'opinion. Le mouvement des masses déferlait avec une vigueur extrême. A se dresser contre lui, on risquait d'être emporté comme fétu de paille. Pour avancer contre le courant, il fallait des hommes ayant les pieds solidement enfoncés dans le lit du torrent, des hommes connus du peuple et connaissant le peuple.

Robespierre, de tous les personnages de la Révolution, était le plus populaire. Il ne s'était pas encore démasqué. Les bras nus ne l'avaient pas encore pris en flagrant délit de « modérantisme ». Ils ne soupçonnaient pas encore en lui l'homme d'ordre, le protecteur de la religion. Seuls, quelques enragés du genre de Leclerc s'étaient enhardis à soulever le masque. Inutile sacrilège : on ne les avait pas entendus, on ne les avait pas crus⁶. La bourgeoisie révolutionnaire, les grands spécialistes restèrent prudemment à l'arrière-plan. Ils poussèrent Robespierre sur l'avant-scène. Ils lui confièrent la mission d'arrêter la Révolution. Personne d'autre que lui ne pouvait la remplir, car personne ne s'était autant que lui identifié avec la Révolution. Mais il eût été imprudent pour lui d'agir seul. Dès qu'il commença de se démasquer, il se coupa d'une partie de l'avant-garde populaire; il se mit à dos les plébéiens hébertistes. Contre ces derniers, un contrepoids lui était indispensable. Il lui fallait donc s'allier à des hommes connus du peuple, exercés dans le maniement des masses, à des tribuns habiles à retourner les foules, disposant d'un capital politique et entraînant derrière eux de larges courants d'opinion. Robespierre se rapprocha des dantonistes. Comme l'écrit le toujours lucide Levasseur, il « sentait le besoin d'appui contre l'ennemi le plus à craindre [les « ultra-révolutionnaires »]. Il ménageait donc les Thuriot, les Bourdon et autres intrigants, dans l'espoir de s'appuyer sur eux pour renverser l'odieuse Commune. Il sentait aussi le besoin de s'assurer l'aide de Danton, dont la mâle éloquence avait exercé un pouvoir magique sur le peuple. [...] La réunion d'un athlète tel que Danton au parti du Comité de Salut public était plus que suffisante pour étouffer l'hydre de la Commune »¹.

Qui était Danton?

Aucun personnage n'a été à ce point flatté et idéalisé par une certaine gauche moderne, qui se contente de portraits sommaires. Le drame de Georg Büchner, dont il est le personnage central et dont l'intérêt est d'ordre plus littéraire qu'historique, donne de lui une idée absolument fausse. En France, Alphonse Aulard l'a outrageusement embelli. Les marxistes lisant l'allemand ont été fourvoyés aussi par l'ouvrage d'Her-

⁶ V, plus haut, p. 102.

famille royale au cas où il y aurait « une chance de succès »⁸.

En attendant, Danton installé au pouvoir (11 août-11 octobre 1792) avait rempli ses poches ainsi que celles de son entourage. Il disposait de 400 000 livres de fonds secrets, dont il confia la distribution au louche Fabre d'Églantine, secrétaire général du ministère. « J'ai laissé à Fabre, a-t-il reconnu lui-même, la disposition de toutes les sommes dont un secrétaire peut avoir besoin pour déployer son âme »⁷. Fabre « déploya son âme » sans être retenu par aucun scrupule de conscience. Au surplus, il tripota abondamment dans des affaires de fournitures militaires.

Nommé commissaire en Belgique, Danton s'enrichit scandaleusement aux dépens des territoires conquis. Le 4 avril 1793, en pleine déroute de l'armée de Dumouriez, les autorités arrêtèrent plusieurs voitures chargées d'argenterie et d'objets précieux, qu'avec son ami Lacroix il ramenait en France. Lévassieur, alors représentant en mission, écrit dans ses *Mémoires* : « Je me doutais [...] que ces voitures recelaient le résultat des malversations de nos deux collègues; j'en acquis la preuve par la suite »⁸.

Ces rapines firent de Danton le complice de Dumouriez. Il avait été nommé commissaire en Belgique pour enquêter sur l'administration financière du général. Les deux hommes se couvrirent réciproquement. Le 20 janvier 1793, Dumouriez demanda à Danton de prendre sa défense aux Jacobins : « Vous venez de la Belgique, lui écrivait-il, mon cher Danton; les fonctions importantes dont vous y avez été chargé vous rendent un témoin irrécusable. Dites ce que vous avez vu. [...] Soyez mon avocat »⁹. Danton se trouva plus compromis par ses relations avec le général traître que les Girondins eux-mêmes. Dans le peuple on ne s'y trompa point. En août 1793, l'enragé Leclerc pouvait écrire : « La clameur publique accuse Danton, par exemple, de liaison avec Dumouriez. [...] Si, vérification faite, ces faits se trouvaient réels [...], pourquoi, s'il était convaincu de concussion et de complicité avec le traître qui faillit mettre, il y a six mois, la France à deux doigts de sa perte, le soustrairait-on au sort qu'ont subi tous ceux qui ont couru la même fortune et partagé les crimes de Dumouriez? »¹⁰. L'observateur Charmont notait, le 13 février 1794, que, dans l'opinion populaire, on reprochait à Lacroix d'avoir eu « connaissance, ainsi que Danton, des projets qu'exécutait le perfide Dumouriez » et de ne pas en avoir instruit à temps la Convention, ce qui eût évité à la République de perdre au moins 20 000 hommes : « Ces deux députés, ajoutait l'observateur, ne pourront jamais se laver de cela »¹¹.

Entre Girondins et Montagnards, Danton joua un rôle des plus équivoques, essayant de s'interposer, d'éviter la scission. Les amis de Brissot l'attaquèrent si maladroitement, et aux points les plus vulnérables, que, pour sa sécurité personnelle, il dut finalement prendre parti contre eux. Mais la chute de la Gironde l'affligea au plus haut point et, dès le 2 juin, il s'employa à recoller les morceaux, à annuler les effets de l'événement, à briser le courant populaire^{*}.

5

De louches tractations avec l'étranger.

Mais ce fut surtout sur le terrain de la politique extérieure que Danton se compromit. Après avoir poussé au déclenchement de la guerre de conquêtes, après avoir propagé le mot d'ordre des limites naturelles, il fit volte-face lorsque la défaite, puis la trahison de Dumouriez eurent conféré à la guerre un caractère accentué de guerre révolutionnaire et déchaîné la sans-culotterie.

Entré au Comité de Salut public depuis le début d'avril, Danton y mena la partie diplomatique. Il chargea le louche Proly, qu'on disait fils naturel du chancelier autrichien, le prince de Kaunitz^{**}, d'entrer en négociations secrètes avec Cobourg. Les négociations eurent lieu par l'intermédiaire de la mère de Proly, qui habitait Bruxelles. Elles tendirent à préparer la paix et portèrent entre autres sur l'échange de Marie-Antoinette contre les conventionnels livrés à l'ennemi par Dumouriez. Elles échouèrent¹.

Danton négocia également avec l'Angleterre. Dans les premiers jours de juin, l'émissaire secret, l'Anglais Matthews, que le ministre des Affaires étrangères de la Gironde, Lebrun, avait envoyé à Londres^{***}, était de retour à Paris. Il était porteur d'une lettre de lord Grenville, en date du 18 mai : le ministre britannique ne refusait pas d'entrer en pourparlers si la République faisait parvenir à l'Angleterre l'assurance de ses dispositions pacifiques²; il suggérait que toute commission concernant l'échange des prisonniers de guerre et toute autre ouverture fût passée par le canal du général Murray, commandant une division anglaise à l'armée de Cobourg. Après l'approbation du Comité de Salut public, c'est-à-dire de Danton, le Conseil exécutif décida, le 8 juin, de nommer deux commissaires qui,

^{*} V. plus haut, pp. 144-145.

^{**} *Ibid.*, p. 370.

^{***} *Ibid.*, p. 123.

en même temps qu'ils négocieraient l'échange des prisonniers, pourraient « sonder les dispositions du gouvernement anglais et faciliter des ouvertures propres à ramener la paix entre les deux peuples ». Les deux commissaires devaient se transporter sur-le-champ à l'armée du général Custine pour négocier avec le général Murray. Ils étaient porteurs d'instructions particulières pour les mettre à même « de jeter adroitement ou de recevoir des ouvertures de paix ». Ces instructions reposaient « sur deux hypothèses : d'une paix séparée avec l'Angleterre et la Hollande, ou d'une pacification générale avec toutes les puissances »³.

Dans ses négociations avec l'Angleterre, Danton semble s'être appuyé sur l'opposition parlementaire britannique⁴, dont les membres auraient été en contact étroit avec lui⁵. Par ailleurs, il ménagea tout particulièrement les neutres, sans doute parce qu'il voyait en eux des médiateurs susceptibles de s'entremettre entre la République et la Coalition. C'est ainsi qu'il noua diverses tractations avec la Suisse par l'intermédiaire du représentant Hérault de Séchelles et du ministre de France à Berne, Barthélemy⁶. En mai, le baron de Staël, ambassadeur de Suède, ayant proposé au Comité de Salut public l'alliance de son pays, Danton trouva le projet « merveilleux pour la France ». « Il ne faut pas, dit-il, laisser s'échapper cette occasion de se faire un allié naturel et utile. » Mais la majorité du Comité, menée par le jusqu'au-boutiste Barère, s'opposa à cette alliance. Danton réussit cependant à arracher 100 000 écus au Comité pour le retour du baron en Suède, où celui-ci devait poursuivre les pourparlers⁶. Il « travailla » également le gouvernement de Copenhague. Grouvelle, dépêché le 7 juin dans la capitale du Danemark, y emporta les instructions suivantes : « Le moment [est] venu de faire aux ennemis une dernière espèce de guerre, celle des négociations »⁷.

Mais la bourgeoisie révolutionnaire ne suivit pas Danton. Elle était résolue à poursuivre jusqu'au bout sa guerre contre le rival britannique. Encore une fois se trouva vérifié le fait que la politique extérieure, la conduite de la guerre conditionnaient la politique intérieure de la Révolution. Le renouvellement du Comité de Salut public, le 10 juillet, fut, en grande partie, un coup monté pour déloger du pouvoir l'indésirable personnage et couper court aux ténébreuses tractations qu'il avait nouées.

On le vit bien lorsque, le 28 août, l'émissaire Matthews reparut à Paris, rapportant les conditions auxquelles le Cabinet

de Londres était disposé à conclure la paix. Le Comité de Salut public en prit connaissance le 1^{er} septembre. Les exigences anglaises étaient inacceptables et elles suscitèrent, de la part des jusqu'au-boutistes du Comité, un véritable tollé⁸. Le 6, Matthews fut jeté en prison et ses papiers saisis⁹.

Évincé du pouvoir, Danton continua à nager en eau trouble. Le 24 ou le 25 juillet, il aurait adressé un message au général Wimpfen, chef de l'insurrection girondine en Normandie, dans lequel il aurait fait connaître son intention de rétablir la royauté et de traiter avec l'Angleterre en donnant la couronne de France au duc d'York. Un agent du Comité de Salut public, un certain Louis Comte, qui avait été chargé d'une mission secrète dans la Normandie soulevée par les Girondins, avait réussi, à son retour à Paris, à se mettre en rapport avec un adjudant de Wimpfen. Il apprit ainsi les propos tenus par Danton et s'empressa de les rapporter au Comité de Salut public, qui leur prêta une oreille attentive¹⁰. Au début d'octobre, l'adjudant de Wimpfen fut reçu par deux membres du Comité, Billaud-Varenne et Hérault de Séchelles. Il semble que les quelques amis que Danton comptait encore dans les deux Comités aient voulu étouffer le scandale en faisant mettre l'agent Comte sous les verrous (11 octobre).

Plus tard, le 29 décembre, à la Convention, Hérault de Séchelles laissa passer le bout de l'oreille : « J'ai, le premier, dénoncé et fait arrêter au Comité de Sécurité générale un émissaire des puissances étrangères, un Français parricide qui, semant mystérieusement les propos les plus infâmes, s'efforçait de nous désunir d'avec Danton, de le rendre suspect et d'annuler la brûlante et redoutable énergie de ce soutien de la liberté »¹¹. Malgré tout le zèle d'Hérault de Séchelles, Danton sentit qu'il était devenu suspect. L'affaire Comte parut « le beaucoup affecter ». Il avait reçu l'agent peu avant son arrestation. Il se pressa de questions, lui « témoigna beaucoup d'inquiétude sur Robespierre », lui demanda s'il pensait « que Robespierre fût l'ami de Danton »¹². Jugeant prudent de songer à sa sécurité personnelle, il quitta Paris en hâte, se réfugia sur ses terres (car lui aussi avait acquis des biens nationaux), à Arcis-sur-Aube. Le 12 octobre, on lut à la Convention une lettre de Danton qui demandait un congé « pour aller [...] rétablir sa santé et respirer l'air natal »¹³.

³ Barère, dans ses *Mémoires*, fait un curieux récit de l'audition de l'émissaire britannique par le Comité. Mais, par erreur sans doute, il situe la scène en juin. Il semble bien que ce soit seulement au cours de son second voyage à Paris, à la fin d'août, que Matthews fit connaître les conditions anglaises et que le Comité les repoussa⁴.

⁴ V. t. II, pp. 282 sq.

exercé à dénombrer les foules eût pu remarquer que de nombreux représentants, « la moitié au moins »⁹, brillaient par leur absence.

Le 11, la pétition du Comité central des sociétés populaires fut enterrée par la Convention. Chabot déclara qu'il fallait préparer l'esprit public et Thuriot qu'il fallait attendre l'époque où l'opinion publique serait bien prononcée. Mais la chose fut faite si discrètement que le sens en pouvait échapper aux non-avertis : l'Assemblée vota d'ailleurs l'insertion de la pétition au Bulletin avec mention honorable¹⁰.

Le 17, Robespierre souleva, avec prudence, un léger coin du voile. Dans son rapport sur la politique extérieure, il déclara, entre autres : « Il est deux moyens de tout perdre : l'un, de faire des choses mauvaises par leur nature; l'autre, de faire mal ou à contretemps les choses mêmes qui sont bonnes en soi. Ils [les agents de l'étranger] les ont employés tour à tour. Ils ont surtout manié l'arme du fanatisme avec un art nouveau. On a cru quelquefois qu'ils voulaient le détruire : ils ne voulaient que l'armer et repousser par les préjugés religieux ceux qui étaient attachés à notre Révolution par les principes de la morale et du bonheur public »¹¹. Mais le langage n'était pas net. La lutte contre la religion apparaissait encore comme une chose bonne en soi et l'on pouvait comprendre que le rapporteur se bornait à donner un conseil de prudence.

9

Le coup de théâtre du 21 novembre.

Le 20 ou le 21, Danton arrivait à Paris *. Le 21 au soir, le coup de théâtre se produisit. Robespierre leva le masque aux Jacobins, déclara la guerre aux déchristianisateurs. « De quel droit viendraient-ils troubler la liberté des cultes au nom de la liberté et attaquer le fanatisme par un fanatisme nouveau? De quel droit feraient-ils dégénérer les hommages solennels rendus à la vérité pure en des farces [...] ridicules? Pourquoi leur permettrait-on de se jouer ainsi de la dignité du peuple et d'attacher les grelots de la folie au sceptre même de la philosophie? On a supposé qu'en accueillant des offrandes civiques la Convention avait proscrit le culte catholique. Non, la Convention n'a point fait cette démarche téméraire. La Convention ne la fera jamais. [...] Son intention est de maintenir la liberté des

* V. plus haut, p. 425.

cultes qu'elle a proclamée. Elle ne permettra pas qu'on persécute les ministres paisibles du culte. » Et il déclara insensé l'homme public, le législateur qui ferait de l'irrégion un système : « La Convention nationale l'abhorre! »¹.

Le lendemain 22, Danton prêta main-forte à Robespierre : « L'Assemblée, déclara-t-il, exècre la persécution. [...] Si Pitt a pensé que l'abolition du fanatisme serait un obstacle à votre rentrée dans la Belgique par la persécution que vous ferez éprouver aux prêtres, qu'il soit détrompé! »².

La collusion des deux hommes s'étala le 26. Danton prit l'offensive contre les déchristianisateurs et, au-delà de ceux-ci, contre l'avant-garde populaire elle-même, en des termes très voisins de ceux de Robespierre : « Il ne faut pas tant s'extasier sur la démarche d'hommes qui ne font que suivre le torrent. [...] Si nous n'avons pas honoré le prêtre de l'erreur et du fanatisme, nous ne voulons pas plus honorer le prêtre de l'incrédulité. [...] Je demande qu'il n'y ait plus de mascarades antireligieuses dans le sein de la Convention. Que les individus qui voudront déposer sur l'autel de la patrie les dépouilles des églises ne s'en fassent plus un jeu ni un trophée. Notre mission n'est pas de recevoir sans cesse des députations qui répètent toujours les mêmes mots. Il est un terme à tout, même aux félicitations. Je demande qu'on pose la barrière »³.

Le 28, aux Jacobins, Robespierre reprit le langage de Danton : il osa traiter de contre-révolutionnaires les délégations de bras nus qui étaient venues célébrer joyeusement à la barre de la Convention la mort du fanatisme et, déjà, il agita contre elles les foudres de la répression : « Nous saurons démontrer au peuple quel est le moral de ces hommes qui ont voulu extirper toute idée de religion [...], qui ont dit au peuple : " Tu n'auras pas de religion, un peuple religieux ne peut être républicain. [...] " Les aristocrates qui, en portant au milieu de farces ridicules les dépouilles des églises, comptaient se faire un mérite de cette offrande, tandis qu'ils allaient dire au peuple : " Voyez-vous ce qui vous est arrivé? Quand nous vous avions dit que la Convention était un rassemblement d'athées, que les Jacobins sont des impies! Voyez-vous jusqu'où ils ont porté leur audace et leurs desseins criminels? " Ceux-là porteront la peine de leur perfidie »⁴.

L'argument massue que Robespierre et les dantonistes prétendaient opposer aux déchristianisateurs, c'était que, par leur intempestive campagne, ils suscitaient de nouveaux ennemis à la République. Pour justifier cette thèse tendancieuse, ils montèrent en épingle les quelques troubles qui, nous l'avons vu, s'étaient produits contre la déchristianisation dans des

régions particulièrement arriérées * et ils n'hésitèrent pas à en attribuer la responsabilité aux hébertistes.

Le 5 décembre, Robespierre exposa à la Convention que le gouvernement était assailli de réclamations provenant des communes méridionales : « C'est une chose remarquable, déclarait-il, que l'émigration qui se fait du Midi en Suisse, depuis qu'on a imprimé ce mouvement extraordinaire. Il existe des communes qui ne sont pas fanatiques, mais où cependant on trouve mauvais que les autorités, que la force armée ordonnent de désertor les églises et mettent en arrestation des ministres du culte, à cause de leur qualité seule. »⁵ En prétendant que ces communes méridionales n'étaient « pas fanatiques », Robespierre altérait la vérité. Le 27 octobre, le Comité de Salut public lui-même avait écrit à André Dumont : « Une partie de la France et surtout du Midi est encore fanatisée »⁶.

Camille Desmoulins n'était pas non plus de bonne foi, lorsqu'il insinuait : « Ne sont-ce pas les trois ou quatre numéros qu'Hébert a publiés à la suite de la mascarade de déprêtrisation de Gobel qui sont, par leur impolitique stupide, la cause principale de tant de séditions religieuses et de meurtres, à Amiens, à Coulommiers, dans le Morbihan, l'Aisne, l'Ille-et-Vilaine ? »⁷. Ces troubles, dont le bouillant journaliste exagérait à dessein l'importance, avaient, nous l'avons vu, un caractère beaucoup plus politique que confessionnel et des causes beaucoup plus lointaines que la campagne de déchristianisation : les contre-révolutionnaires qui les fomentaient n'avaient pas attendu la propagande antireligieuse d'Hébert pour conspirer contre la République et la dénoncer comme « impie ».

La révolte de la Vendée, pour ne citer que cet exemple, avait eu pour origine principale l'hostilité des paysans à l'égard du recrutement. Les persécutions contre les prêtres réfractaires avaient également contribué à soulever, dans certaines régions, les campagnes. Mais ces persécutions dataient de 1791, non de 1793; elles avaient été décidées non par les hébertistes, mais par les bourgeois modérés de la Constituante. Lorsque le Comité de Salut public, constatant qu'une partie de la France était encore fanatisée, recommandait au représentant André Dumont de « bien se garder de fournir aux contre-révolutionnaires hypocrites, qui cherchent à allumer la guerre civile, aucun prétexte qui semble justifier leurs calomnies »⁸, il mettait le doigt dans un redoutable engrenage.

Robespierre lui-même, six mois plus tôt, avait montré le véritable caractère du fanatisme vendéen : « Le zèle religieux

* V. plus haut, pp. 329-330.

qu'affectent les chefs des rebelles de la Vendée n'est que l'hypocrisie des aristocrates qui veulent, au nom de la religion, recouvrer leur puissance »⁹. Si l'on voulait s'abstenir de fournir le moindre « prétexte » à la contre-révolution, il fallait, non seulement laisser ouvertes les églises, mais encore suspendre le recrutement dans les campagnes, cesser les réquisitions de produits agricoles, restituer leurs fonctions aux prêtres réfractaires et, pendant qu'on y était, placer la couronne royale sur la tête de Louis XVII. Avec le fanatisme contre-révolutionnaire, il n'y avait pas de moyen terme : il fallait ou l'écraser ou lui céder.

Anticipons, rien qu'un instant, sur l'avenir. La Vendée ne sera finalement pacifiée que le jour où la Révolution abdiquera purement et simplement devant elle. Dès août 1793, le représentant Philippeaux avait essayé de l'amadouer en publiant à Nantes un *Catéchisme moral et religieux* avec lequel il se flattait de « convertir l'armée catholique tout entière ». Il y exhalait sa « vénération pour l'Être suprême », pour le « grand gouverneur de l'Univers »; il y parlait d'« offrir à l'Éternel un culte digne de lui ». Il y traitait les athées de « sophistes barbares », de « bourreaux extravagants de la société humaine »¹⁰. Mais ces concessions, déjà bien graves en elles-mêmes (les représentants en mission hostiles à Philippeaux brûlèrent son *Catéchisme* en place publique¹¹), ne firent aucun effet sur les rebelles. Comme le souligne Edgar Quinet, « la pacification n'est devenue réelle que lorsqu'on a accordé aux Vendéens et aux Chouans ce qu'ils demandaient, l'ancien régime dans la religion. Les prêtres réfractaires, en pleine révolte avec les choses nouvelles, ont dû être laissés pour guidés et tuteurs du peuple. Hoche engage les généraux et les soldats de la Révolution à assister aux offices de ces mêmes prêtres qui avaient juré haine éternelle aux hommes et aux choses de 89. Par là, il est vrai, on obtint la paix. [...] Mais, dans la réalité, où étaient les vainqueurs? Les révolutionnaires n'obtinrent un triomphe apparent qu'en renonçant à leurs propres idées pour se plier à celles de leurs adversaires »¹².

De même, lorsque Laveaux, inspiré par Robespierre, reprochait à Hébert d'indisposer le Parlement britannique *, l'argument était bien spécieux. La Révolution française avait été accusée d'athéisme au Parlement britannique bien avant la campagne de déchristianisation, à une époque où à part la nationalisation des biens ecclésiastiques elle n'avait encore porté aucune atteinte au culte et à la religion. C'est, en effet, dès février 1790 que Burke avait déclaré aux Communes : « Les

* V. plus haut, p. 450.

reproche à la social-démocratie allemande de s'être contentée d'inscrire à son programme le mot d'ordre de la liberté de conscience. Et il écrit : « Le parti ouvrier avait là l'occasion d'exprimer sa conviction que la bourgeoise liberté de conscience n'est rien de plus que la tolérance de toutes les sortes possibles de liberté de conscience religieuse, tandis que lui s'efforce de libérer les consciences de la fantasmagorie religieuse. Seulement on se complait à ne pas dépasser le niveau "bourgeois" »²³.

Mais dans des périodes de haute tension sociale, de lutte acharnée entre les classes, c'est pour la Révolution une question de vie ou de mort de se défendre contre l'Église étroitement associée à la contre-révolution. A de tels moments, les révolutionnaires ne peuvent plus se payer le luxe de distinguer entre l'âme paisible et l'homme noir qui la dirige. Toute concession faite au croyant est une arme livrée à l'ennemi. Au lendemain du décret du 21 février 1795, par lequel la Convention thermidorienne réaffirmera, après Robespierre, la liberté des cultes et couvrira de sa protection le culte catholique, le royaliste Mallet du Pan écrira : « En recréant des catholiques, elle [la Convention] recrée des royalistes. Quiconque fréquentera la messe est un ennemi de la République. Pas un prêtre qui ne fasse à ses ouailles un cas de conscience de son attachement à ce régime »²⁴. En ces temps de guerre civile, la liberté des cultes, c'était vraiment la liberté de conspiration.

11

Haro sur les déchristianisateurs.

Mais à l'automne de 1793, la bourgeoisie montagnarde ne se souvenait plus que, six mois auparavant, elle avait estimé inopportun de confirmer la liberté des cultes. C'est que la peur panique du mouvement des masses lui faisait oublier le péril clérical. Robespierre et Levasseur tremblaient maintenant face au torrent populaire déchaîné. Ils se raccrochèrent à la liberté des cultes comme à une bouée de sauvetage. Tel qu'il était rédigé, le décret du 6 décembre n'avait pas la forme innocente d'une simple réaffirmation de principe. Il ne garantissait pas seulement un droit, comme les textes antérieurs; il avait la forme d'une interdiction, d'un article de code pénal, dont le texte se trouvait précisé par le contexte : l'anathème lancé par Robespierre contre les adversaires de la religion. Au nom de la liberté des cultes, on brandissait contre les déchristianisateurs les foudres de la loi, on les menaçait de mesures répressives, qui ne tardèrent pas.

Dès le 22 décembre, le Comité de Salut public, « voulant déconcerter les manœuvres contre-révolutionnaires pratiquées pour troubler la tranquillité publique en renouvelant les querelles religieuses; voulant faire respecter le décret rendu le 16 frimaire [6 décembre] par la Convention nationale pour maintenir la paix et la liberté des cultes », fit « défendre au théâtre de l'Opéra et à tous autres de représenter la pièce intitulée : *Le Tombeau des imposteurs et l'inauguration du temple de la Vérité* »¹. Cette pièce, œuvre de Léonard Bourdon, dont nous avons déjà eu l'occasion de citer des extraits *, reflétait exactement, naïvement même, les sentiments des bras nus, grisés par leur victoire contre les prêtres. Dans une note intime écrite en juin 1794, Robespierre, qui avait la mémoire longue, devait faire un crime à Léonard Bourdon d'avoir « composé une pièce contre-révolutionnaire, dans le sens hébertiste, qui devait être jouée à l'Opéra et que le Comité de Salut public arrêta »².

La meute réactionnaire et contre-révolutionnaire pressa Robespierre de prendre, en application du décret du 6 décembre, des mesures de répression contre les déchristianisateurs. L'observateur Le Harivel écrivait, le 21, que seul, à son avis, « un décret [...] qui déclarerait suspects tous ceux qui s'opposeraient [...] à l'exercice plein et entier de tel ou tel culte, pourrait faire revenir les esprits un instant égarés par la privation subite de leurs habitudes »³. Un nommé Jérôme Gillet, un catholique, écrivit, de Lyon, à Robespierre, le 14 : « Tous ceux qui portent atteinte à la liberté des cultes [...] sont des contre-révolutionnaires. [...] Hâte-toi donc [...] de faire un décret qui les condamne à mort »⁴.

Les déchristianisateurs, on l'a vu, avaient eu la prudence de ne pas extérioriser leurs convictions matérialistes. Ils avaient fait des genuflexions devant le Dieu-Raison, devant l'Être suprême. Ces précautions ne les préservèrent pas du courroux de Robespierre. Celui-ci, pour mieux les perdre, les présenta — tendancieusement — comme les propagateurs de l'athéisme. Le 21 novembre, aux Jacobins, il s'écria : « Il est des hommes qui veulent aller plus loin, qui, sous le prétexte de détruire la superstition, veulent faire une sorte de religion de l'athéisme lui-même »⁵. Le 25 décembre, il dénonça « le fanatique qui prêche l'athéisme »⁶; le 5 février 1794, il déclara : « Prêcher l'athéisme n'est qu'une manière d'absoudre la superstition »⁷. Le 13 avril, il fit condamner à mort Chaumette et Gobel par le Tribunal révolutionnaire pour « avoir voulu effacer toute idée de divinité et fonder le gouvernement français sur l'athéisme »⁸.

* V. plus haut, p. 317.

Dans son rapport du 7 mai, il reprit le leitmotiv : « Les mêmes fourbes [...] alléguèrent la haine de la superstition pour nous donner la guerre civile et l'athéisme [...], pour s'ériger [...] en apôtres fougueux [...] de l'athéisme. » Et, apostrophant les hébertistes dans leur tombe, il s'écria : « Qui donc t'a donné la mission d'annoncer au peuple que la Divinité n'existe pas, à toi qui te passionnes pour cette aride doctrine ? »⁹. La fête de l'Être suprême, on le verra, fut surtout dirigée contre l'athéisme*.

Par une autre manœuvre, Robespierre dénonça les déchristianisateurs comme des protestants, des hérétiques. Le Girondin Rabaut Saint-Étienne venait d'être découvert dans la capitale où il se cachait. Robespierre nourrissait un vif ressentiment personnel à l'égard de Rabaut. Celui-ci, en effet, dans un article de novembre 1792, avait fait de lui, « prêtre qui a des dévotes », un portrait fort méchant. « Robespierre, note Michelet, fut percé » **¹⁰. Le 5 décembre, à la Convention, il mit à profit l'incident : « Savez-vous ce qui me confirme l'existence de cette conspiration ? C'est la découverte du traître que vous aviez mis hors la loi. Vous auriez cru ce monstre traînant loin de vous sa honte et ses crimes ; eh bien ! ce Rabaut, ce ministre protestant, était à Paris. [...] Le croyez-vous étranger aux menées que je vous dénonce ? Il avait dit : attaquons le culte catholique [...] et par une guerre de religion nous détournerons le peuple de ses grands intérêts. [...] A la tête [de la conspiration], il y a des ministres protestants... »¹¹. Ainsi Robespierre, pour les besoins de sa cause, rallumait imprudemment la vieille « guerre de religion », jamais entièrement éteinte dans certains départements ***.

Mais ce n'était pas assez de déconsidérer les déchristianisateurs en les représentant comme des athées et des hérétiques. Il y avait un moyen encore plus sûr de les perdre : les faire passer pour des agents de l'étranger. « Les émissaires des ennemis de la France, s'écria Robespierre dans son rapport du 5 décembre, travaillent aujourd'hui à renverser la République par le républicanisme et à rallumer la guerre civile par le philosophisme. [...] Il est du devoir du Comité de Salut public de vous les dévoiler [les factions étrangères] et de vous proposer les mesures nécessaires pour les étouffer ; il le remplira sans doute. [...] Ce qui est l'ouvrage des cours étrangères [...] c'est d'armer l'homme qui, sans être mauvais citoyen, est attaché à son opinion religieuse, contre celui qui en professe une différente »¹². Le 25 décembre, dans un rapport vraiment délirant, il s'écria :

* V. t. II, p. 240.

** Ibid., p. 337.

*** V. plus loin, pp. 502-504.

« On a vu des Anglais et des Prussiens se répandre dans la campagne en professant au nom de la Convention nationale une doctrine insensée »¹³.

Cette calomnie utilisait le fait que quelques éléments troubles avaient réussi à s'introduire dans le mouvement déchristianisateur. Les Proly, les Pereyra, les Dubuisson étaient peut-être, la chose n'a jamais été formellement prouvée, des provocateurs et des espions¹⁴. Pitt, d'autre part, avait certainement des agents en France*. Noël, à tort ou à raison, les signalait, dans sa correspondance, à l'attention de Danton**. Mais ni Hébert ni Chaumette, qui avaient lancé le signal de la diversion antireligieuse, ni les sans-culottes qui avaient répondu avec un élan formidable à leur appel n'étaient des agents de la cinquième colonne.

Mathiez qui réduit la vague de fond de l'automne 1793 aux proportions d'une intrigue montée par les « agents de l'ennemi » et insère la campagne de déchristianisation au beau milieu d'un chapitre consacré au « complot de l'étranger »¹⁵ ? « Il en était venu à voir une conspiration de l'étranger dans ce qui était l'esprit même de la Révolution », écrit Edgar Quinet de Robespierre. Mais, plus loin, l'historien croit trouver une excuse à ce dernier : « Chose particulière, écrit-il, aux hommes d'études classiques, les passions aveugles de la foule leur semblaient une inspiration de l'étranger, tant ils avaient peu le tempérament des masses »¹⁶. Robespierre avait le sens des masses, et c'est précisément parce qu'il redoutait d'être débordé par le torrent populaire qu'il essaya de le déshonorer en attribuant la campagne antireligieuse à une intrigue de Pitt. Comme l'observe Trotsky, « l'histoire de toutes les révolutions et des guerres civiles prouve invariablement qu'une classe menacée [...] est encline à chercher la cause de ses malheurs non en elle-même mais chez des agents et des émissaires de l'étranger »¹⁷.

Le fanatisme, qui, un instant, avait pu se croire écrasé, releva la tête, stimulé, grisé par cette intervention inespérée de Robespierre, qu'il attribua, bien entendu, à la divine Providence. Le discours-coup de théâtre du 21 novembre avait eu un immense retentissement dans le camp des adversaires de la Révolution. « On crut y voir, note Michelet, une grande conversion, un miracle et le doigt de Dieu. [...] La joie fut intime, profonde, dans la contre-révolution »¹⁸.

* V. plus haut, pp. 368-370.

** Ibid., pp. 449-450, et t. II, p. 92.

l'Être suprême * un rappel formel du décret du 6 décembre : « La liberté des cultes est maintenue »¹⁵. Cependant Aulard affirme que le culte de l'Être suprême fut accompagné d'une recrudescence du mouvement de déchristianisation et que les autorités locales en vinrent peu à peu à interdire partout, sous le prétexte de rassemblements séditieux, l'exercice de la religion catholique¹⁶. « Partout » est certainement exagéré. On montrera plus loin **, en s'appuyant sur des documents probants, que l'institution du culte de l'Être suprême fut suivie d'une nouvelle recrudescence du fanatisme. Que cette explosion ait inquiété les autorités locales et qu'elle les ait amenées, une fois de plus, à prendre çà et là des mesures pour essayer de la contenir, c'est possible; mais Aulard, comme d'ailleurs Mathiez¹⁷, a le tort, croyons-nous, de mettre l'accent sur la persistance de la déchristianisation plutôt que sur le réveil du fanatisme : des deux mouvements contradictoires, le second l'emportait nettement au printemps de 1794.

20

Un coup fatal à la Révolution.

Au terme de ce chapitre, faisons un retour en arrière et, dégageant l'essentiel de l'accessoire, essayons de conclure.

De tous les effets produits par le coup de théâtre de fin novembre 1793, le plus important, le plus lourd de conséquences fut que Robespierre, en se retournant brusquement contre les déchristianisateurs, affaiblit, désorganisa, disloqua le mouvement des masses. Pour les raisons que nous avons exposées, ce mouvement s'était engagé impétueusement dans la lutte contre les prêtres et contre l'Église. Comme le dit Edgar Quinet, « le mouvement qui se produisit partout contre l'ancien culte [...] était la Révolution même »¹. C'est cette force précieuse que Robespierre brisa net en déclarant la guerre aux déchristianisateurs, en les traitant d'agents de l'étranger. Son prestige personnel était immense. Le moindre mot de lui avait, dans les masses, un large écho. Au surplus, les sans-culottes étaient patriotes en ce sens qu'ils liaient la défense de la Révolution à la conclusion victorieuse de la guerre. Lorsqu'ils apprirent, de la bouche même de Robespierre, que les hommes qui s'étaient attaqués si audacieusement à la superstition séculaire étaient les stipendiés de Pitt et qu'ils agissaient pour le compte des rois, ils furent pris d'un grand trouble. Une minorité, l'avant-garde,

* V. t. II, pp. 238 sq.

** Ibid., pp. 243-245.

resta fidèle aux déchristianisateurs; mais elle se laissa gagner par un découragement qui, comme l'écrivait Lanot, était une « calamité publique ». Quant à la majorité, elle hésita, s'arrêta, se laissa reprendre par les vieux préjugés.

Les masses avaient derrière elles, comme celles de 1917 en Russie, un lourd « héritage de ténèbres, de barbarie, de superstition ». Lorsqu'elles s'étaient engagées hardiment dans la voie de la déchristianisation, elles avaient dû, comme l'écrivit Trotsky, « entrer en lutte avec leur propre passé, avec leurs croyances d'hier, et partiellement d'aujourd'hui. A un tournant difficile, au moment de l'échec et de la désillusion, les vieux préjugés, qui n'ont pas encore été cuvés, remontent à la surface »². Le mouvement des masses perdit ainsi son homogénéité, son unanimité. Sa décomposition commença. La Révolution ne se remit jamais du coup que lui avait porté Robespierre. Le communard Gustave Tridon a vu plus clair sur ce point que maint historien professionnel : « Quand Robespierre, écrit-il, marchant à grands pas vers une sorte de papauté, exécuta ses variations sur le motif de la liberté des cultes; lorsqu'il lança l'excommunication contre les athées et les impies, cette attaque troubla un peu le parti qui s'était affirmé à la fête de la Raison. A en croire le prophète du grand Allah, le fanatisme expirant rendait son dernier soupir, lorsque des stipendiés de Pitt et Cobourg avaient voulu le ressusciter par la persécution. Cet air perfide manqua rarement son effet »³.

Ce ne fut pas seulement la déchristianisation qui eut du plomb dans l'aile, mais la Révolution même. La volte-face gouvernementale ne fut pas limitée à la question religieuse; elle se produisit à propos de la question religieuse, mais ce fut la Révolution dans son ensemble qui commença son mouvement de recul. Tridon l'a fort bien compris. Il a même repéré très exactement les dates fatidiques de l'événement : du 28 novembre au 12 décembre. « Entre ces dates, écrit-il, se débat la crise suprême de la Révolution. » La Révolution interrompit sa marche en avant, la réaction commença, non pas le 9 Thermidor, le 27 juillet 1794, comme on le croit généralement, non pas en germinal, à la fin de mars 1794, comme le pensent Michelet et Becker, mais dès le soir du 1^{er} frimaire, du 21 novembre 1793, quand Robespierre, du haut de la tribune des Jacobins, déclara la guerre aux déchristianisateurs.